



SM le Roi adresse un message aux participants aux 2^{èmes} Assises nationales de la régionalisation avancée

La portée stratégique de la régionalisation avancée exige une implication accrue de tous les acteurs dans le processus de concertation et de dialogue constructif

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10393

Samedi-Dimanche 21-22 Décembre 2024

Pedro Sanchez préside aux côtés de Driss Lachguar le Conseil mondial de l'IS



Rabat, capitale internationaliste du socialisme

Page 4



Driss Lachguar reçoit les dirigeants des partis de Palestine, du Koweït et de Libye

Page 4



Appel de Rabat
Vers un Pacte africain
pour un avenir prospère
et solidaire

Page 5

SM le Roi adresse un message aux participants aux 2^{èmes} Assises nationales de la régionalisation avancée

La portée stratégique de la régionalisation avancée exige une implication accrue de tous les acteurs dans le processus de concertation et de dialogue constructif

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants aux 2^{èmes} Assises nationales de la régionalisation avancée, qui se tiennent les 20 et 21 décembre à Tanger.

Voici le texte intégral du message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit.

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames, Messieurs,
Il Nous plaît de vous adresser ce message à l'ouverture des 2^{èmes} Assises nationales de la régionalisation avancée qui se tiennent sous Notre Haut Patronage. Cette Haute sollicitude Royale témoigne de l'intérêt éminent que Nous attachons à ce chantier stratégique, susceptible de concourir à la consolidation de la bonne gouvernance territoriale et à la réalisation du développement socio-économique dans notre pays, aux niveaux national et local.

La première édition de cet important symposium national a été l'occasion d'adopter le cadre directif de mise en

œuvre effective, par chaque région, de ses compétences propres et partagées. Adossé à une approche participative, ce cadre de référence permet d'explorer les voies de coopération et de partenariat entre les parties prenantes. A ce titre, il a toujours constitué une source d'engagement pour l'ensemble des parties signataires.

Notre souhait est que ces Assises soient l'occasion de dresser le bilan de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée et de favoriser davantage l'interaction positive entre tous les intervenants, qu'ils soient responsables gouvernementaux, représentants d'établissements publics ou élus, autour des questions d'intérêt commun, liées à la meilleure façon de mener à bien ce chantier. Nous attendons aussi qu'elles offrent l'opportunité d'identifier les moyens les plus efficaces d'ériger la régionalisation avancée en levier majeur de développement socio-économique. Il sera ainsi possible de relever les défis qui se posent en la matière et de remédier à l'inégale croissance et aux disparités spatiales.

Mesdames, Messieurs,

Le premier mandat a coïncidé avec la création et l'activation des différentes structures des conseils régionaux, la finalisation des textes d'application des lois organiques relatives aux collectivités territoriales, l'adoption des premiers documents d'aménagement et programmes de développement, ainsi qu'avec la promulgation de la Charte nationale de la déconcentration administrative. Le mandat présent, quant à lui, requiert une célérité redoublée pour la mise en œuvre efficace de ce chantier structurant.

Ainsi, l'étape actuelle nécessite une évaluation des progrès réalisés par notre pays sur la voie de la régionalisation avancée et du renforcement de la déconcentration administrative, notamment en ce qui concerne l'application effective des recommandations en la matière, issues de la première édition des Assises nationales de la régionalisation avancée.

D'ailleurs, dans le message que Nous avons adressé, en 2019, aux participants aux premières Assises nationales de la régionalisation avancée, Nous avons appelé à «mettre en place un cadre méthodologique définissant le calendrier des étapes

par lesquelles les régions devront passer dans l'exercice de leurs compétences ».

À cet égard, la portée stratégique de la régionalisation avancée exige une implication accrue de tous les acteurs dans le processus de concertation et de dialogue constructif. Afin de relever les défis qui ont émergé de la pratique sur le terrain, cette action doit être menée conformément à la logique de gradation et d'évolution dans la pleine concrétisation de ce chantier, notamment en ce qui concerne l'audit, la définition, l'appropriation et l'exercice efficace des compétences dévolues.

Mesdames, Messieurs,

Ayant à cœur d'assurer une mise en œuvre optimale du chantier de la régionalisation avancée, Nous appelons à la poursuite des efforts déployés pour répondre aux différents enjeux présents et à venir, posés par ce chantier structurant. Nous en mentionnons sept défis majeurs.

Premièrement : le défi de l'application effective de la Charte nationale de déconcentration administrative

Ainsi que vous le savez, compte tenu de son importance stratégique dans la dynamique institutionnelle qui accompagne la mise en œuvre de la régionalisation avancée, le chantier de la déconcentration administrative a fait l'objet d'une attention particulière de la part de Notre Majesté, depuis Notre Accession au Trône.

À cet égard, dans le message adressé aux participants aux premières Assises nationales de la régionalisation avancée, Nous avons appelé à accélérer l'opérationnalisation de la Charte nationale de déconcentration administrative. Ainsi, nous avons souligné la nécessité d'une « mobilisation de toutes les ressources potentielles et une implication de l'ensemble des départements ministériels, au service de la mise en œuvre effective de la Charte. Aussi, une plus grande célérité est requise dans la préparation des plans directeurs de la déconcentration administrative qui repose sur un transfert effectif des attributions et des pouvoirs décisionnels, au niveau régional ».

Toutefois, dans ce contexte, force est de constater que la plupart des départements ministériels ont tardé à activer le chantier de déconcentration administrative. De fait, nonobstant son importance, sa mise en œuvre demeure entachée de lacunes, notamment dans le domaine des compétences prioritaires liées à l'investissement. Ce retard dans le transfert de ces compétences aux services déconcentrés compliquerait les procédures administratives d'investissement et empêcherait les investisseurs de les accomplir dans des conditions convenables.

Deuxièmement : le défi de l'audit et de l'opérationnalisation des attributions des collectivités territoriales, notamment des conseils régionaux

C'est l'une des conditions essentielles pour mettre en œuvre le chantier de la régionalisation avancée et impulser la dynamique de développement économique et social du pays. Cependant, une fois encore, malgré les efforts déployés dans ce domaine, cet objectif n'a pas encore été réalisé de la manière souhaitée.

À ce propos, nous préconisons l'adoption d'une approche globale dans le cadre de laquelle chacun des départements ministériels et collectivités territoriales concernés assumera pleinement ses responsabilités. Le but ultime est d'atteindre les objectifs assignés à l'audit des compétences, considéré comme un préalable essentiel pour passer à l'étape de la mise en œuvre pleine et entière.

Troisièmement : le renforcement de la démocratie participative aux niveaux régional et local, conformément aux dispositions de la Constitution du Royaume

Pour cela, les citoyennes et les citoyens, et les associations de la société civile doivent être impliqués dans le processus d'élaboration, de préparation, d'application, de suivi et d'évaluation des politiques publiques prises avec les conseils élus, pour atteindre les objectifs fixés.

Quatrièmement : le défi lié au principe de corrélation de la responsabilité à la reddition des comptes dans le domaine de la gestion des affaires territoriales

Les régions et les autres collectivités territoriales étant devenues une composante clé de la déconcentration dans notre pays et un pilier essentiel de la gestion territoriale, elles ont su gagner le pari du développement et opérer une rupture avec les modes conventionnels de gestion, par l'adoption des mécanismes de gouvernance, de démocratie, de légitimité et d'efficacité. Aussi, il est désormais nécessaire de renforcer les principes de moralisation et de lutte contre la corruption, en développant la philosophie de contrôle et de responsabilisation, conformément au principe constitutionnel qui articule l'exercice de la responsabilité à la reddition des comptes.

Cinquièmement : le défi de l'amélioration de l'attractivité des espaces territoriaux pour attirer les investissements productifs, comme levier essentiel de renforcement du développement durable

Dans un contexte marqué par la mondialisation et l'intensification de la concurrence, il va de soi que l'attractivité des espaces territoriaux joue un rôle primordial dans la stimulation de la croissance économique, la création d'emplois

et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

De ce point de vue, les régions du Royaume doivent désormais saisir les opportunités favorables et mettre en valeur leurs atouts propres. Pour gagner ce pari, il convient de mettre en place une stratégie volontariste visant à accroître l'attractivité à plusieurs niveaux, en créant un environnement propice aux entreprises, en mettant en place des infrastructures modernes, en fournissant une main d'œuvre qualifiée et en instaurant des mesures incitatives appropriées. Il faut aussi valoriser les ressources naturelles et le patrimoine culturel et historique que recèlent les différentes régions du Royaume.

Cette démarche passe nécessairement par l'adoption d'une approche intégrée et participative. En effet, les collectivités territoriales, l'État, le secteur privé et la société civile doivent œuvrer de concert à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies ambitieuses de renforcement de l'attractivité, compte tenu des spécificités de chaque région.

Sixièmement : le défi lié à la capacité des régions à concevoir des mécanismes de financement inédits

L'expérience et la pratique ont prouvé que les formes traditionnelles de financement des stratégies et des mesures mises en place ne permettent plus de relever les défis actuels. Il est donc nécessaire de développer d'autres formes de financement, susceptibles de réduire la pression financière sur les autres régions et collectivités territoriales.

Ce défi interpelle les acteurs territoriaux sur l'opérationnalisation du nouveau modèle budgétaire local basé sur l'efficacité, d'une part, et sur l'ouverture aux nouveaux modes de financement que le cadre législatif actuel prévoit pour les finances locales, d'autre part.

Septièmement : le défi de faire face à certaines crises et de s'adapter aux transformations d'aujourd'hui et aux impacts de demain

Parallèlement aux actions menées pour améliorer l'attractivité des espaces territoriaux, il faut garder à l'esprit la nécessité de gérer les risques et les crises. En effet, plusieurs régions peuvent être confrontées à un certain nombre de menaces croissantes qui, selon leur origine, peuvent être soit naturelles, économiques ou environnementales. Ces défis, souvent soudains et imprévisibles, peuvent saper les efforts de développement s'ils ne sont pas relevés de manière appropriée et en temps opportun.

Il faut donc adopter une approche plus souple et interactive en matière d'aménagement régional. Plutôt que de s'en tenir à des programmes de travail rigides, les régions devraient prendre l'initiative de renforcer leurs capacités d'anticipation, d'adaptation et d'apprentissage continu.

Les Régions marocaines sont en mesure d'ériger des espaces territoriaux plus à même de faire face aux changements, de résister aux crises et de répondre aux défis actuels et futurs, si elles intègrent pleinement la stratégie de gestion des risques dans leurs programmes de développement. Un tel enjeu est crucial pour assurer un développement durable et inclusif à toutes les régions du Royaume.

Mesdames, Messieurs, La gestion de la crise du stress hydrique, le développement du système de transport et de mobilité, l'adhésion au processus de transformation numérique sont parmi les problèmes et les périls auxquels il faut remédier car ils compromettent les efforts de développement dans les Régions de Notre cher Royaume.

Il est de notoriété publique que le Maroc se trouve, depuis quelque temps, en situation de stress hydrique structurel, tel que Nous l'avons souligné à l'occasion de l'ouverture de la première session de la deuxième année législative de 2022.

Le problème du stress hydrique interpelle sans aucun doute l'ensemble des acteurs concernés, y compris les régions et les collectivités territoriales qui sont appelés à faire preuve de sérieux et à mutualiser leurs efforts pour y remédier. À cet effet, il faut, non seulement mettre à disposition des équipements hydrauliques, pour importants qu'ils sont, mais aussi instaurer une gouvernance de l'eau afin de renforcer l'approche intégrée de la politique publique dans le domaine de l'eau. Ce constat est d'autant plus vrai que la lutte contre le stress hydrique constitue un préalable essentiel à un développement territorial durable.

À cette fin, les régions et le reste des collectivités territoriales sont invitées, chacune selon ses attributions propres et partagées, avec les autres intervenants dans ce secteur vital, à lancer des initiatives et des programmes plus ambitieux dans le cadre de la stratégie nationale de l'économie de l'eau dans la région, tout en s'attendant à sa mise en œuvre à travers des mesures procédurales efficaces.

S'agissant de l'extension du système de transport et de mobilité pour parvenir au déve-

loppement régional intégré, il est certain que ce secteur connaîtra, au cours des prochaines années, une évolution rapide. Cette orientation est due à la dynamique croissante, à l'œuvre dans notre pays en tant que pôle régional attractif pour les investissements et aux chantiers d'envergure lancés dans le cadre des préparatifs en cours au Maroc pour organiser la Coupe du monde 2030.

Aussi, eu égard aux défis majeurs auxquels notre pays se trouve confronté au début du 3ème millénaire, et compte tenu des ambitions et des objectifs stratégiques de l'État, le développement d'un système de transport inclusif et durable constitue désormais une exigence essentielle pour atteindre le développement régional intégré. Il est aussi une condition sine qua non pour réduire les disparités spatiales et sociales, au niveau territorial.

Pour ce faire, les régions et les collectivités territoriales sont tenues de contribuer, aux côtés de l'État, au développement de ce secteur.

Plutôt qu'un choix délibéré, la transformation numérique des collectivités territoriales est désormais une condition essentielle pour que celles-ci se mettent au diapason de la révolution technologique à l'œuvre dans le monde d'aujourd'hui. De fait, aucune dynamique de développement territorial ne peut être conçue sans son corollaire numérique, d'autant plus que nous assistons à une intégration accrue de la technologie numérique dans tous les domaines de gestion des affaires territoriales.

Mesdames, Messieurs, Prenant la mesure de l'ampleur des défis et des problématiques qui se posent à notre pays et, intimement convaincu de l'importance cruciale du chantier de la régionalisation avancée et compte tenu de l'étape actuelle, il convient de marquer un temps d'arrêt pour dresser le bilan de sa mise en œuvre en lien notamment avec la concrétisation des recommandations issues de la première édition de ces Assises. Dans le même esprit, Nous vous exhortons à tracer une feuille de route claire et consensuelle, qui permet de définir les orientations stratégiques pour la prochaine étape.

Nous formons le souhait que ces Assises nationales soient l'occasion de formuler des recommandations et de conclusions pertinentes et constructives et Nous prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès et de guider vos pas au service de la patrie et des citoyens.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi warabakatouh".





Pedro Sanchez préside aux côtés de Driss Lachguar à Rabat le Conseil mondial de l'Internationale socialiste

Le président du gouvernement espagnol et secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Pedro Sanchez, préside ce samedi à Rabat aux côtés du Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, le Conseil mondial de l'Internationale socialiste dont les rencontres se déroulent au siège central du parti des forces populaires à Rabat.

A cet égard, l'agence d'information espagnole EFE, citant des sources très proches de cet événement, a rapporté que le secrétaire général de ladite institution planétaire prononcera un discours à cette occasion.

Les réunions préparatoires des travaux du Conseil mondial de l'Internationale socialiste ont été ouvertes mardi 17 décembre au siège central de l'Union socialiste des forces populaires à Rabat.

Là-dessus, les débats ont été focalisés sur des sujets pertinents et cruciaux tels la paix, la stabilité, la sécurité et la démocratie en Afrique de même que les changements climatiques inédits ayant engendré des inondations catastrophiques dans le continent africain, les conflits régionaux dont notamment la confrontation entre le Rwanda et la République démocratique du Congo ou encore le conflit israélo-palestinien qui perdure.

Par ailleurs, les travaux du Conseil mondial de l'Internationale socialiste, qui se dérouleront sur trois jours, du vendredi 20 décembre au dimanche 22 du même mois, aborderont, entre autres questions et problématiques, la thé-



matique de l'autonomisation, appelée par l'ensemble des participants, des femmes dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA).

Rappelons que l'Internationale socialiste, fondée en 1951, est une organisation mondiale regroupant des formations politiques s'appuyant sur des courants socialistes, social-démocrates ou ouvriers de même que sur des syndicats adoptant cette même idéologie. Depuis 2006, cette organisation planétaire rassemble près de 132 formations et partis politiques à travers les quatre coins de la planète.

Il s'agit, d'autre part, d'une institution internationale qui œuvre pour le renforcement du partenariat agissant et de la coopération pluridisciplinaire entre les membres disséminés à travers le monde. Elle déploie son action en faveur de la consolidation des valeurs de démocratie, de justice sociale, de solidarité et de développement durable, tout en veillant à la concertation et la coordination des politiques mais aussi des positions des partis politiques membres.

D'autre part, l'Internationale socialiste œuvre pour la consolidation de systèmes politiques différents quant à la forme mais similaires concernant les objectifs, à savoir les principes de bonne gouvernance et de participation populaire tout en mettant l'accent sur les valeurs humaines universelles, entre autres la réduction des inégalités et la répartition égale et équitable des richesses et opportunités...

Rachid Meftah

Driss Lachguar reçoit les dirigeants des partis de Palestine, du Koweït et de Libye



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a reçu jeudi dernier, au siège central du parti à Rabat, le secrétaire général du Front de lutte populaire palestinien (F.L.P.P) en présence de l'ambassadeur de Palestine à Rabat, Jamal Echchoubki.

L'entretien des deux responsables a porté sur les relations bilatérales entretenues entre leurs deux formations politiques respectives, l'USFP et le FLPP et les moyens de dynamiser et développer leurs échanges et leur coopération.

Par ailleurs, dans le même contexte, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des



populaires s'est entretenu avec le secrétaire général du Parti de la tribune démocratique koweïtien, Abdallah Essnafi de même qu'avec le président du Mouvement de l'avenir libyen, Abdelhadi Alhouej.

Après des échanges bilatéraux entre ces partis abordant les questions d'intérêt commun, le Premier secrétaire de l'Union socialiste



des forces populaires, Driss Lachguar, a signé avec les partenaires koweïtien et libyen deux accords de partenariat et d'échange d'expertise incluant la coopération et la concertation entre les organisations des femmes et des jeunes. Ces accords ont également concerné le domaine culturel ainsi que le partenariat entre les élus.

R.M



Appel de Rabat

Vers un Pacte africain pour un avenir prospère et solidaire



Le Maroc, à travers le Parti de l'Union socialiste des forces populaires, a joué un rôle central dans l'élaboration d'une stratégie multidimensionnelle s'appuyant sur les orientations Royales qui soutiennent l'ouverture du pays sur l'Afrique, tout en tenant compte des contextes internationaux et régionaux. Cette démarche s'est concrétisée par des initiatives structurantes telles que le projet de gazoduc reliant le Nigeria au Maroc, un pas significatif vers le renforcement de la coopération énergétique et économique entre les nations d'Afrique de l'Ouest. Le Maroc a également facilité l'accès atlantique aux pays du Sahel et d'Afrique centrale, favorisant ainsi une meilleure intégration économique et commerciale régionale. Afin de concrétiser cette vision, le Maroc a mobilisé sa diplomatie officielle, partisane, populaire, parlementaire et médiatique pour défendre ses causes nationales tout en soutenant celles des autres nations africaines. Ce partenariat démontre un engagement profond pour garantir la sécurité, la stabilité et le développement du continent africain.

Dans le cadre de notre analyse de l'Appel historique de l'Internationale socialiste depuis Rabat, il convient de souligner l'importance des décisions prises, particulièrement en réponse aux crises entravant le développement de l'Afrique. Le groupe de travail s'est concentré sur la gestion des conflits politiques et frontaliers, la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la coopération régionale. Il a souligné l'importance de stratégies diplomatiques visant à assurer une stabilité durable dans les

pays africains. En outre, le groupe a plaidé pour l'activation de mécanismes de dialogue et de confiance entre les parties en conflit, tout en respectant la souveraineté et l'indépendance des décisions nationales. Cette initiative s'inscrit dans une vision plus large visant à faire de l'Afrique un modèle dans la gestion des crises, la construction de la paix et le soutien à un développement durable intégré.

L'Appel de Rabat a également lancé un



Le Maroc, à travers l'USFP, a joué un rôle central dans l'élaboration d'une stratégie multidimensionnelle s'appuyant sur les orientations Royales qui soutiennent l'ouverture du pays sur l'Afrique

appel clair aux partis membres de l'Internationale socialiste, les incitant à soutenir activement les processus démocratiques en Afrique. Ce soutien est jugé indispensable pour garantir la stabilité et encourager un développement durable sur le continent. La commission a mis l'accent sur l'importance de renforcer la participation politique et de protéger les libertés fondamentales, qui sont les piliers des droits de l'Homme et des systèmes démocratiques équitables. Par ailleurs, l'Appel a insisté sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale entre les pays africains, tant sur le plan économique que politique, pour répondre aux défis communs du continent.

L'Appel a également abordé la démocratie comme un facteur crucial pour garantir la stabilité politique et un développement durable. Il a souligné la nécessité de soutenir les processus démocratiques tout en contrant les régressions qui menacent les transitions démocratiques en Afrique. L'importance de protéger les libertés fondamentales et d'assurer le droit à la participation politique pour tous les peuples a été réaffirmée comme essentielle pour construire des systèmes démocratiques solides et inclusifs.

En outre, l'Appel a mis en lumière les défis climatiques auxquels l'Afrique est confrontée, appelant à une solidarité internationale pour aider les pays africains à faire face aux impacts du changement climatique. Il a souligné la nécessité d'adopter des politiques favorisant un développement durable tout en protégeant l'environnement. Parallèlement, il a insisté

sur le respect des principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats africains, afin de favoriser des relations solides et durables entre les nations du continent. Cette solidarité régionale est essentielle pour garantir la justice, la stabilité et un développement durable à long terme.

Dans ce contexte, un Pacte africain pour l'avenir a été proposé, inspiré de la Charte de New York mais adapté aux réalités et spécificités du continent africain. Ce pacte vise à guider les efforts de développement et de coopération pour construire un avenir prospère et juste. Il vise également à renforcer la coordination entre les gouvernements, les partis politiques et les institutions régionales, tout en soutenant les initiatives locales et innovantes qui contribuent au développement durable. Ce pacte incarne une vision commune et un engagement à atteindre la justice sociale, la stabilité et l'égalité sur le continent.

Enfin, pour renforcer la position de l'Afrique sur la scène internationale et atteindre une intégration économique durable, l'Appel a souligné que le renforcement de la souveraineté des pays africains dans les forums mondiaux et la défense de leur intégrité territoriale sont primordiaux. Ce soutien international est essentiel pour garantir une plus grande influence de l'Afrique dans les décisions mondiales et assurer un développement équitable pour tous ses peuples.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

Les oubliés de l'école marocaine

L'éducation, moteur de développement ou miroir des inégalités ?



L'éducation est bien plus qu'un simple droit : elle est la clé de voûte de tout développement, le fondement des sociétés prospères et un levier puissant contre la pauvreté. Pourtant, au Maroc, cette clé n'est pas à la portée de tous. Des milliers d'enfants voient leurs rêves brisés par des barrières socio-économiques, culturelles et géographiques. Ces inégalités, mises en lumière par un rapport récent de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), dressent un constat alarmant : des écarts persistants entravent l'accès équitable à l'éducation, reflétant des fractures sociales qui menacent la cohésion nationale.

En 2020, le Maroc s'est distingué parmi cinq pays arabes où les écarts éducatifs étaient les plus prononcés. Avec une différence de 20% entre les taux de fréquentation scolaire primaire des enfants issus de foyers aisés et ceux de familles modestes, il rejoint des pays comme le Soudan (46%), le Yémen (34%), les Comores (23%) et l'Irak (19%).

En effet, les chiffres concernant les disparités éducatives au Maroc sont éloquentes : alors que le taux de scolarisation primaire atteint 97 % chez les plus aisés, il chute à 77% chez les plus démunis. Il ne s'agit pas ici de simples statistiques mais de milliers d'enfants privés de leur droit à l'éducation, ren-

forçant un cycle de pauvreté intergénérationnel.

Les facteurs à l'origine de ces écarts sont nombreux. Ils incluent le manque d'infrastructures scolaires dans les zones marginalisées, l'accès limité aux ressources pédagogiques et des environnements peu propices à l'apprentissage. Ces défis sont exacerbés par des stratégies de survie économiques qui poussent certaines familles à prioriser la contribution financière des enfants au détriment de leur scolarité.

Le fossé entre zones rurales et urbaines constitue un autre défi majeur. Alors que le taux de scolarisation primaire en milieu urbain s'élève à 96%, il n'est que de 83% dans les zones rurales, révélant un écart de 13 points. Dans les régions reculées, les infrastructures éducatives sont souvent insuffisantes, les écoles éloignées et les moyens de transport quasi inexistants. Cette réalité affecte particulièrement les filles, qui doivent parfois parcourir des distances considérables dans des conditions peu sécurisées.

Pour Abdelkebir Rifassi, expert en politiques éducatives, «il serait injuste de ne pas reconnaître les avancées réalisées par le Maroc, notamment dans la réduction des inégalités de genre dans l'éducation». «Entre 1999 et 2013, le taux de scolarisation des filles a augmenté de 28%, grâce à des programmes ciblés visant à encourager la

fréquentation scolaire féminine, notamment dans les zones rurales», précise-t-il. «Cependant, des efforts restent nécessaires pour renforcer cette dynamique et s'assurer que les filles, comme les garçons, bénéficient d'un accès égal et continu à l'éducation», estime ce spécialiste.

Pour remédier à ces inégalités, l'ESCWA préconise des stratégies d'investissement ciblées. «Cela va au-delà de la simple allocation budgétaire», lit-on dans leur Policy Brief. L'éducation doit devenir une priorité nationale, avec des politiques inspirées des expériences réussies dans d'autres pays. L'ESCWA souligne que chaque dollar investi dans la réduction des écarts éducatifs génère des retombées significatives, non seulement en termes de croissance économique, mais aussi en matière de stabilité sociale et de promotion de l'égalité.

La création d'infrastructures scolaires dans les zones rurales, la formation continue des enseignants et l'utilisation de technologies pédagogiques modernes sont des pistes concrètes. L'objectif étant de garantir que chaque enfant, quel que soit son milieu ou son lieu de résidence, puisse aspirer à une éducation de qualité.

Abdelkebir Rifassi considère que «le Maroc et les autres pays arabes pourraient s'inspirer des modèles de réussite à l'échelle mondiale». «Des nations comme la Finlande et la Corée

du Sud ont montré que des investissements stratégiques dans l'éducation peuvent transformer des systèmes inégaux en moteurs de développement inclusif. Ces pays ont adopté des politiques visant à garantir l'accès universel à une éducation de qualité, en mettant l'accent sur la formation des enseignants, l'égalité des chances et la réduction des écarts régionaux», explique ce spécialiste. Et d'ajouter : «Dans les pays arabes, des initiatives similaires ont été entreprises. L'Arabie saoudite, par exemple, a investi massivement dans les infrastructures éducatives rurales, tandis que la Jordanie a mis en place des programmes dédiés à l'inclusion des filles dans les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Le Maroc, quant à lui, pourrait tirer parti de ces expériences pour développer des stratégies adaptées à ses réalités locales».

Le Royaume se trouve donc à un carrefour crucial. Réduire les disparités éducatives n'est pas seulement une question de justice sociale, mais un pilier essentiel du développement durable et de la prospérité à long terme. Des investissements soutenus et une volonté politique forte sont indispensables pour briser le cycle des inégalités et garantir que l'éducation devienne réellement un moteur d'émancipation et de progrès pour toutes et tous.

Mehdi Ouassat



Chutes de neige attendues samedi et dimanche dans certaines provinces du Royaume

Des chutes de neige sur les hauteurs dépassant les 1.800 m sont prévues dans certaines provinces du Royaume, a indiqué vendredi la Direction générale de la

météorologie (DGM).

Ainsi, ces chutes de neige de (10-40 cm) sont attendues de samedi à 08H à dimanche à 12 heures dans les provinces

d'Azilal, Al Haouz, Tinghir, Midelt, Ouarzazate et Taroudant, précise la même source dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance orange.

La révision approfondie du statut du personnel de la DGAPR vise le développement du système de gestion de ses ressources humaines

La Délégation générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a indiqué que la révision complète et approfondie du statut de son personnel s'inscrit dans une vision intégrée visant le développement du système de gestion de ses ressources humaines, à travers l'amélioration des conditions matérielles et sociales des fonctionnaires du secteur.

Ce statut, adopté jeudi par le Conseil de gouvernement, vise à motiver le personnel du secteur à accomplir ses missions et devoirs professionnels avec l'efficacité requise, ainsi qu'à consacrer la dimension sécuritaire et paramilitaire du personnel de l'administration pénitentiaire, en l'alignant avec les autres entités des secteurs sécuritaires, eu égard à ses rôles complémentaires dans le maintien de la sécurité intérieure du Royaume, a souligné la DGAPR dans un communiqué.

Elle a également loué la réactivité positive du gouvernement vis-à-vis des revendications de cette catégorie de fonctionnaires de l'Etat, qui relève d'un statut

paramilitaire, eu égard aux énormes sacrifices qu'ils consentent et aux missions spécifiques et complexes dont ils sont investis dans un environnement fermé, caractérisé par un risque élevé de dangers professionnels.

Ce nouveau statut apporte plusieurs avancées significatives en termes de motivation, de consécration des spécificités de cette institution et de développement des mécanismes de gestion du personnel, notamment la révision de la dénomination et de la hiérarchie des cadres et des grades des fonctionnaires de la DGAPR, a expliqué la même source. Il prévoit également une révision complète du système des indemnités, la création d'une nouvelle indemnité pour les charges spéciales, ainsi que la révision du système de promotion de carrière en se basant sur des critères de mérite, de performance et de valeur professionnelle, avec un accent particulier sur la régulation de la hiérarchie et des grades de ce corps.

Le nouveau statut, ajoute le communiqué, permet également de réintégrer le personnel inter-



ministériel relevant de la DGAPR, sous réserve d'une demande, ainsi que de recruter des médecins et des ingénieurs parmi le personnel de l'administration pénitentiaire, contribuant ainsi à uniformiser le système juridique applicable à l'ensemble des cadres et fonctionnaires du secteur pénitentiaire.

De même, il ambitionne de rationaliser la gestion du processus administratif et d'améliorer les procédures de recrutement,

de formation, de titularisation et de discipline, tout en l'adaptant aux spécificités des engagements professionnels de ce personnel relevant d'un statut paramilitaire.

La DGAPR a, également, rappelé que ce statut intervient dans un contexte marqué par les nouveaux défis et la dynamique législative au Maroc, notamment après l'adoption de la loi n°10.23 relative à l'organisation et au fonctionnement des établissements pénitentiaires et de la loi

n°43.22 relative aux peines alternatives, qui stipulent une mobilisation totale des fonctionnaires du secteur et une adhésion sérieuse, ferme et renouvelée à l'application des lois, afin de renforcer le rôle sécuritaire et d'intégration des établissements pénitentiaires et de mettre en œuvre les différents programmes gouvernementaux y afférents, sous la Sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Inculpation à New York de trois trafiquants internationaux de drogue arrêtés par la BNPJ en avril dernier au Maroc

Le Bureau du Procureur du District Sud de New York, qui enquête sur les affaires les plus sensibles et médiatisées aux Etats-Unis, vient d'inculper trois trafiquants internationaux de drogue de "haut profil", arrêtés en avril dernier par les éléments de la Brigade Nationale de la Police Judiciaire (BNPJ) à Marrakech, pour leurs liens avec des réseaux criminels s'activant dans le trafic international de fentanyl, de méthamphétamine et le blanchiment d'argent.

Les trois trafiquants de nationalités chinoise, ukrainienne et lituanienne avaient été interpellés par les services marocains, le 17 avril, en vertu de mandats d'arrêt internationaux émis par les autorités judiciaires américaines.

Ils ont été extradés récemment aux Etats-Unis, où ils ont fait leur première comparution devant un magistrat au ni-

veau du District Sud de New York, dont le Parquet enquête sur les affaires judiciaires les plus sensibles et les plus médiatisées d'Amérique.

Xiang Gao, Oleksandr Klochkov et Igors Kricfalusijis avaient été interpellés lors d'opérations sécuritaires simultanées à Marrakech, dans le cadre de la coopération bilatérale privilégiée entre les services sécuritaires marocains et leurs homologues américains. Les accusés, âgés entre 22 et 25 ans, ont été inculpés à New York d'association de malfaiteurs pour trafic et distribution de fentanyl et de méthamphétamine sur le territoire américain, et de blanchiment de fonds issus de ce trafic.

La mise hors d'état de nuire de ces trafiquants de haut profil a été rendue possible grâce à la vigilance, la réactivité et la coopération des services de sûreté maro-

cains et à leurs efforts en matière de traque des personnes recherchées au niveau international dans des affaires de criminalité transnationale.

"Le fentanyl et ses dérivés continuent d'avoir des répercussions catastrophiques sur la vie des New-Yorkais. Les (trois) accusés auraient utilisé des méthodes agressives pour contourner notre capacité à endiguer le flux de poisons dans ce pays et faire entrer des tonnes de produits chimiques potentiellement mortels aux États-Unis", a déclaré le Procureur américain par intérim pour le District Sud de New York, Edward Y. Kim, dans un communiqué.

De son côté, le Procureur général des Etats-Unis, Merrick B. Garland, a souligné que les trafiquants responsables de "l'inondation de notre pays par le fentanyl doivent répondre de leurs crimes".

Pour sa part, l'administratrice de

l'Agence antidroge américaine (DEA), Anne Milgram, a déclaré que l'acte d'accusations émis contre ces trois trafiquants de "haut profil" souligne l'engagement de la DEA à cibler chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement mondiale du fentanyl. Selon elle, les trois accusés ont fait circuler "des tonnes de précurseurs chimiques du fentanyl et de la méthamphétamine en provenance de Chine, sachant que ces produits chimiques seraient utilisés pour inonder les communautés américaines de drogues mortelles".

Ils ont également formé des trafiquants de drogue sur la façon d'utiliser différents précurseurs chimiques pour fabriquer du fentanyl fini, destiné au marché américain, a-t-elle précisé, affirmant que leur inculpation "devrait servir d'avertissement aux trafiquants de drogue opérant dans le monde entier".

Au CPS de l'UA, le Maroc souligne l'importance d'un financement durable et prévisible pour la transition post-ATMIS en Somalie

Le Maroc a souligné, jeudi à Addis-Abeba devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), l'importance d'un financement durable et prévisible pour la transition post-ATMIS (Mission de Transition de l'UA en Somalie).

Intervenant au nom du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, lors de la réunion du CPS de l'UA sur « la situation en Somalie et des dispositions sécuritaires post-ATMIS », la Mission permanente du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU a relevé que la situation actuelle en Somalie, marquée par la persistance de la menace terroriste, conjuguée aux effets dévastateurs et récurrents des catastrophes naturelles, appelle l'impératif de demeurer mobilisés, dans un élan de solidarité, afin de consolider les avancées réalisées et ouvrir la voie à une stabilité durable dans ce pays frère.

Elle a, en outre, réaffirmé le soutien constant du Maroc au gouvernement somalien, à l'Union africaine, ainsi qu'à toutes les initiatives visant à éradiquer les



menaces transnationales croissantes qui hypothèquent la sécurité et la stabilité de la région.

La délégation marocaine a salué l'engagement des pays de la région en faveur d'une solution durable à la crise, soulignant que cet effort régional doit être soutenu et accompagné d'un soutien constant de l'UA et de l'ONU, ainsi que des parte-

naires, pour surmonter la menace persistante et inscrire le pays et la sous-région sur la voie du progrès et de la stabilité.

A cet égard, la délégation marocaine a mis l'accent sur la nécessité d'assurer la mobilisation des financements indispensables à une transition réussie vers la nouvelle mission de l'UA en Somalie AUSSOM (Mission d'appui et de stabili-

sation de l'UA en Somalie), et a réitéré l'impératif d'une coopération et d'un soutien international par le biais de la contribution des partenaires et d'autres donateurs, ainsi qu'à travers des contributions en nature qui peuvent être fournies par les Etats membres et des contributions statutaires de l'ONU, afin d'assurer un financement prévisible et durable pour la mission post-ATMIS.

La délégation marocaine a réitéré la pertinence de la mise en place effective d'une approche holistique et globale aux niveaux national, régional et continental, dans le respect de la souveraineté et de l'unité nationales de la Somalie, tout en insistant que tout processus de paix en Somalie exige la mise en œuvre d'une approche multidimensionnelle, fondée sur l'intersection paix, sécurité et développement.

Elle a rendu hommage aux efforts entrepris par l'ATMIS, dont le mandat prendra fin le 31 décembre, et a réaffirmé sa détermination constante à soutenir les efforts continentaux et onusiens en vue de restaurer la paix et la stabilité et promouvoir le développement dans ce pays frère.

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la lutte et la prévention de la traite des êtres humains entre le Maroc et la Côte d'Ivoire

Le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire ont signé, mercredi à Abidjan, un mémorandum d'entente dans le domaine de la lutte et la prévention de la traite des êtres humains.

Cet accord bilatéral, signé du côté marocain par M. Hicham Mellati, directeur des affaires pénales, des grâces et de la surveillance du crime, coordinateur de la commission nationale de coordination des mesures de Lutte et de prévention de la traite des êtres humains, et du côté ivoirien par Mme Myss Belmonde Dogo, ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la lutte contre la Ppauvreté, Secrétaire Exécutif du comité national de Lutte contre la traite des personnes de la République de Côte d'Ivoire, constitue une initiative importante pour renforcer les relations de coopération bilatérale en matière de justice et contribuer aux efforts conjoints menés par les deux pays dans le domaine de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

A travers la signature de ce mémorandum d'entente, les deux parties espèrent unifier leurs efforts conjoints pour prévenir et combattre la traite des êtres humains, particulièrement les femmes et les enfants, en encourageant la prise de conscience et la sensibilisation aux dangers de ce crime, notamment parmi les populations migrantes, outre la protection et le soutien aux victimes de la traite des êtres humains et leur réintégration dans leur environnement d'origine.

Elles visent aussi à établir un par-

tenariat efficace et souple dans ce domaine à travers la facilitation de l'échange spontané d'informations entre les deux commissions nationales afin d'améliorer la coordination entre les différentes parties prenantes pour lutter plus efficacement contre les réseaux criminels actifs en matière. La signature de ce document a eu lieu en présence de l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, M. Abdelmalek Kettani et des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations. S'exprimant à cette occasion, M. Mellati a souligné que la "question de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains a toujours suscité de la part de nos deux pays un intérêt particulier, en raison de la gravité de ce crime qui touche l'être humain dans sa dignité et porte atteinte aux droits de l'Homme tels qu'universellement reconnus".

"Cet intérêt s'est d'abord traduit par une ratification des principales conventions internationales traitant ce sujet, assortie d'un renforcement du cadre législatif par l'adoption de lois spécifiques à la lutte contre la traite des êtres humains depuis 2016, tout en mettant en place des structures institutionnelles dédiées afin de promouvoir la réflexion collective et la coordination des efforts de l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués dans la prévention et la répression de ce crime, la protection et l'assistance des victimes, ainsi que la promotion des partenariats et de la coopération internationale dans ce domaine", a-t-il ajouté.

Il a fait savoir que "la lutte contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants dans le contexte migratoire, ne peut être menée de manière efficace et effective que si les pays d'origine, de transit et de destination, adoptent une approche concertée et coordonnée fondée sur la coopération réciproque".

Par la même occasion, une réunion de travail a été organisée avec les représentants du Comité national de Lutte contre la traite des personnes de la République de Côte d'Ivoire, afin de partager les expériences marocaines et ivoiriennes et d'échanger les points de vue sur la démarche à adopter pour mettre en œuvre ce mémorandum d'entente.

A cet égard, il a été convenu de préparer un plan d'action pour les années 2025-2026 comprenant un certain nombre d'activités visant à renforcer les capacités et à échanger l'expertise et les expériences, en particulier en ce qui concerne l'hébergement temporaire et d'urgence des victimes et le développement d'une base de données administrative pour les victimes de la traite des êtres humains. Outre M. Hicham Mellati, la délégation marocaine comprenait aussi M. Karim Harrouche, magistrat chargé du secrétariat permanent de la Commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention de la traite des êtres humains, ainsi que M. Abdelouahed Al Atir et Mme Lamiaa Beghuel, tous deux membres de la Commission nationale.

Communiqué final

La Chambre des représentants et le Haut Conseil d'Etat libyens expriment leur gratitude au Maroc pour ses efforts visant à mettre fin à la crise en Libye

La Chambre des représentants et le Haut Conseil d'Etat libyens ont exprimé, jeudi à Bouznika, leur gratitude au Royaume du Maroc pour ses efforts inlassables visant à mettre fin à la crise et à rétablir la sécurité et la stabilité en Libye. "Nous réitérons nos profonds remerciements et notre immense gratitude au Maroc frère, Roi, gouvernement et peuple, pour l'hospitalité, l'accueil chaleureux et le grand soutien que le Royaume n'a eu de cesse de fournir au peuple libyen pendant plusieurs années afin de mettre fin à la crise et de rétablir la sécurité, la stabilité et l'unité en Libye", souligne-t-on dans le communiqué final lu par Salah Mitou, membre du Haut Conseil d'Etat, au nom du Conseil et de la Chambre, à l'issue de leur réunion consultative tenue à Bouznika.

Ayant réuni 120 participants, cette rencontre initiée dans le cadre du Dialogue inter-libyen, s'inscrit dans le sillage des efforts déployés en vue de donner un nouvel élan au processus politique en Libye et d'aboutir à des élections présidentielles et parlementaires à travers une feuille de route menant à la formation d'un gouvernement d'union.

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc a accueilli en 2015 à Skhirat une série de rounds de dialogue entre les parties libyennes, sous l'égide des Nations unies, qui ont abouti à l'Accord de Skhirat qui fut un tournant dans le règlement de la crise libyenne. Cet accord a débouché sur la formation du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale, l'établissement de mécanismes visant à unifier les institutions de l'Etat et l'organisation d'élections afin d'achever la mise en place des institutions de l'Etat libyen et d'assurer son unité nationale et sa souveraineté territoriale, en réponse aux aspirations du peuple libyen au progrès, à la prospérité et au développement.



Des diplomates américains en Syrie pour rencontrer les nouveaux dirigeants

Des diplomates américains sont arrivés vendredi en Syrie pour rencontrer les nouvelles autorités, dominées par des islamistes radicaux, avec pour objectif de les pousser à réunifier le pays après 13 ans d'une guerre civile sanglante.

La chute de Bachar al-Assad le 8 décembre a mis fin à un demi-siècle de règne sans partage du clan Assad et de répression, mais soulevé de multiples doutes sur le respect des droits humains, la situation des minorités dans un pays profondément morcelé et l'avenir des régions kurdes semi-autonomes du nord de la Syrie.

Jeudi, des centaines de personnes ont manifesté à Damas pour la démocratie et les droits des femmes dans la nouvelle Syrie. "L'ère du silence est révolue. Nous serons à l'affût de toute position qui porterait préjudice aux femmes et ne l'accepterons pas", a assuré Majida Moudarres, une manifestante de 50 ans.

Au même moment, des milliers de personnes manifestaient à Qamichli, dans le nord-est, en sou-

tenus aux forces kurdes qui tentent de repousser des offensives de combattants soutenus par la Turquie, alliée du nouveau pouvoir. "Nous voulons une Syrie démocratique, où chacun a ses droits", a déclaré Salha Kalach, une Kurde de 50 ans.

La communauté kurde, longtemps opprimée, craint de perdre l'autonomie limitée qu'elle a acquise de haute lutte depuis le début de la guerre civile.

A Damas, les émissaires américains sont arrivés vendredi au siège d'Ahmad al-Chareh, de son nom de guerre Abou Mohammad al-Jolani, le nouvel homme fort de la Syrie, chef du groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) classé comme terroriste par plusieurs pays dont les Etats-Unis.

Ils devaient aussi rencontrer des représentants de la société civile pour discuter "de leur vision de l'avenir de leur pays et de la manière dont les Etats-Unis peuvent les soutenir", selon le département d'Etat.

Cette délégation, première mission diplomatique formelle dé-

pêchée par les Etats-Unis à Damas depuis le début de la guerre civile, comprend notamment Roger Carstens, chargé de collecter des indices sur les Américains portés disparus en Syrie comme le journaliste Austin Tice, kidnappé en août 2012.

Dès les premières heures de la journée, des employés et des gardes se sont affairés devant le bâtiment de l'ambassade des Etats-Unis, préparant les voitures pour la délégation, une agitation contrastant avec le calme régnant dans les rues de la capitale en ce premier jour de week-end, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les Etats-Unis prennent ainsi la suite de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'ONU qui ont déjà envoyé des émissaires à Damas.

La chute de Bachar al-Assad a été accueillie par des scènes de liesse, près de 14 ans après le début de la guerre civile déclenchée en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, qui a fait un demi-million de morts et poussé à l'exil six millions de Syriens.

Ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, HTS affirme avoir rompu avec le jihadisme et cherche à rassurer, à l'heure où le pays exsangue a besoin de toute urgence d'une aide humanitaire "massive", selon l'ONU.

Mais les Occidentaux restent méfiants, tout en cherchant à établir des liens avec les autorités de transition, conscients du risque de fragmentation du pays et de résurgence du groupe jihadiste Etat islamique, qui n'a jamais été totalement éradiqué de Syrie.

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi avoir doublé ces derniers mois le nombre de leurs effectifs militaires dans le pays dans le cadre des opérations contre l'EI, les portant à environ 2.000 personnes.

Washington soutient les Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes, qui contrôlent les zones semi-autonomes du nord de la Syrie.

La situation reste particulièrement volatile dans cette partie du pays, où des combats opposent des groupes soutenus par la Turquie à des combattants kurdes

soutenus par Washington.

Deux journalistes turcs ont été tués dans le nord de la Syrie où ils couvraient ces combats, ont annoncé vendredi une association de journalistes turcs et une ONG.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a estimé malgré tout jeudi qu'il y avait une "lueur d'espoir" en Syrie. "Le peuple syrien se trouve à un tournant historique et à un moment d'opportunité, et cette opportunité ne doit pas être manquée", a-t-il insisté.

Jeudi, les présidents turc, Recep Tayyip Erdogan, et iranien Masoud Pezeshkian, qui fut le principal allié de Bachar al-Assad avec la Russie, ont appelé à l'unité de la Syrie lors d'un sommet au Caire. M. Erdogan a exprimé l'espoir de "l'instauration d'une Syrie débarrassée du terrorisme", faisant allusion notamment aux séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), combattus par Ankara, et où "toutes les communautés religieuses et tous les groupes ethniques vivraient côte à côte en paix".

Alep prête à revivre, malgré les ravages infligés à son patrimoine

Un fil de fer scellé d'un point de ciré rouge verrouille l'entrée de l'hôtel Baron, témoin des grandes heures d'Alep. Debout, mais cabossé, à l'image de la deuxième ville de Syrie.

Le patrimoine de la vieille ville, classée par l'Unesco, a volé en éclats au fil des batailles sans merci entre 2012 et 2016 entre l'armée syrienne, qui bombardait depuis le ciel appuyée par l'aviation russe, et les combattants rebelles dont les obus de mortiers et roquettes artisanales tombaient au hasard.

Aujourd'hui, la ville tombée le 1er décembre aux mains d'une coalition de groupes armés dirigée par des islamistes ra-

diciaux sort du chaos pour reprendre ses esprits. "Malheureusement, plus de 60 % des bâtiments de la vieille ville sont en ruine", déplore Georges Edleby, guide touristique assermenté depuis 35 ans.

Pourtant, le Musée national d'Alep se tient prêt à rouvrir après quelques travaux. Des obus ont fini leur course dans la cour mais le bâtiment a été épargné. Surtout, ses trésors qui retracent neuf millénaires de l'histoire de l'humanité et la naissance de l'écriture dans cette Mésopotamie toute proche ont été mis à l'abri et protégés.

"On a tiré les leçons de l'expérience de nos voisins", indique le directeur, Ahmad

Othman, soulignant que "le musée national d'Irak a été pillé". "On a pris les mesures nécessaires pour protéger nos collections".

"Les statues trop lourdes pour être déplacées ont été emmurées dans des sarcophages de béton et les petits objets stockés dans des lieux sécurisés", ajoute-t-il.

Quelques terres cuites ont été laissées sur place. Deux petites figurines féminines aux rondeurs généreuses y attendent les visiteurs dans leur vitrine salie.

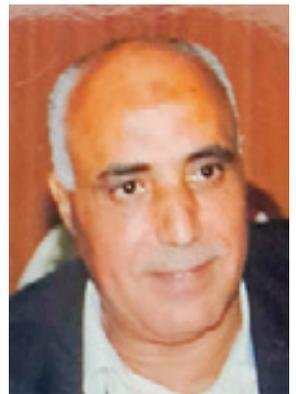
Les vieux souks où s'empilaient les fameux savons d'Alep au laurier, et où embaumaient au printemps les boutons de rose, sont réduits à des éboulis de pierres d'où surgit en arrière-plan la citadelle médiévale, pratiquement intacte. L'édifice est gardé par des combattants de la coalition arrivée le 8 décembre au pouvoir en Syrie, dont l'un a glissé une rose dans le canon de son arme.

La citadelle, bastion de l'armée qui bombardait depuis ses remparts, a surtout souffert du séisme qui a ravagé le nord-ouest de la Syrie et le sud-est de la Turquie en février 2023, explique le guide. En contrebas, quelques allées du souk, le plus grand du monde avec 4.000 échoppes, ont rouvert après une réhabilitation clinquante.

La restauration a notamment été financée par la Fondation Aga Khan pour la culture en vertu d'un accord avec les autorités syriennes, mais également par des fonds saoudiens comme l'indique une plaque.



Condoléances



Suite au décès de Moutawakil Abderrahim, beau-frère de notre collègue Jamila Battal, survenu le 16 décembre 2024 à Casablanca, les amis et proches du défunt présentent leurs condoléances les plus attristées et expriment leur compassion à son épouse Zineb, à ses enfants Zakaria, Mostafa, Moad, Fatima, Sara ainsi qu'à tous les membres de sa famille.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Casablanca

Ouverture de la 8^{ème} édition du Salon international des mines et carrières

La 8^{ème} édition du Salon international des mines et carrières (SIMC) a débuté jeudi à Casablanca sous le thème "Les mines au service du développement des pays africains et de la transition énergétique", avec la République démocratique du Congo comme pays invité d'honneur.

Organisé sous l'égide du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, ce salon est l'occasion de mettre en lumière les dernières innovations technologiques et stratégies visant à répondre aux défis du secteur minier et des carrières.

Parmi les sujets qui seront abordés lors de cette édition de trois jours, on cite notamment la valorisation des chaînes d'approvisionnement des métaux stratégiques et critiques, l'exploitation des nouvelles technologies pour la découverte de gisements ou encore les enjeux réglementaires, notamment la loi n°27-13 sur l'exploitation des carrières.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de ce salon, Mohamed Moudarir, a indiqué que cette édition est marquée par la participation de plus de 70 exposants nationaux et internationaux, soulignant le rôle important de l'activité minière dans le développement durable et la transition énergétique.

M. Moudarir qui est également le directeur du magazine "Énergie-Mines-Carières" à l'initiative de cet événement, a relevé, par ailleurs, l'urgence de répondre efficacement et immédiatement aux défis posés aujourd'hui dans le monde sur le plan de l'approvisionnement en métaux ainsi que l'exploitation des carrières.

D'où, pour lui, l'importance de ce salon dans le partage des bonnes pratiques ainsi que les solutions innovantes favorisant une production durable et respectueuse des territoires.

Avec la République démocratique du Congo comme pays invité d'honneur, le salon offre une opportunité unique de renforcer les collaborations entre les opérateurs marocains et leurs homologues congolais. Des rencontres B2B, des visites de sites industriels et des réunions bilatérales entre délégations africaines et entreprises privées marocaines figurent également au programme.

Parallèlement au salon, la 5^{ème} édition du Congrès national Sol-Maroc abordera les problématiques liées aux matériaux de construction et à la géotechnique, tout en examinant les perspectives offertes par les projets ambitieux d'infrastructures au Maroc.

Ligne directe Casablanca-Pékin

La RAM scelle son retour en Chine avec 16 conventions



En prévision du rétablissement de la ligne directe Casablanca-Pékin le 20 janvier 2025, Royal Air Maroc (RAM) a signé plusieurs conventions avec de grandes agences de voyages chinoises lors d'une cérémonie organisée mercredi soir à Pékin.

Au total, 16 conventions ont été conclues par Abderrahman Brahimi, directeur Maroc, Maghreb, Moyen-Orient et Asie à la RAM, et Adil Khalloufi, représentant de la RAM en Chine, avec des consolidateurs et des agences de voyages spécialisées dans la destination Maroc.

"Nous avons signé des contrats pour des allotements de longue durée en termes de sièges sur nos vols directs Casablanca-Pékin, ce qui permettra de renforcer nos partenariats avec le réseau des agences de voyages chinoises et garantir un bon taux de remplissage à même de renforcer la ligne Casablanca-Pékin", a indiqué M. Brahimi dans une déclaration à la MAP.

Cette cérémonie de signature marque la conclusion de longues discussions avec nos anciens et nouveaux partenaires chinois, s'est-il félicité, soulignant que ces partenariats témoignent d'une forte demande de la part des voyageurs chinois pour la destination Maroc.

Initialement lancée le 16 janvier 2020, la ligne Casablanca-Pékin avait été suspendue quelques semaines plus tard en raison de la crise sanitaire.

Elle sera rétablie à partir du 20 janvier 2025, à raison de trois fréquences par semaine. Les vols au départ de Casablanca seront effectués les lundi, jeudi et samedi à 16h20 (heure locale) pour un atterrissage le lendemain à l'aéroport internatio-

nal de Pékin à 11h55 (heure locale).

Les départs de Pékin seront, quant à eux, effectués le mardi, vendredi et dimanche à 13h55 (heure locale) pour une arrivée à Casablanca à 20h10 (heure locale). Les vols seront opérés par des appareils de type "Boeing 787-9 Dreamliner" d'une capacité de 302 sièges, dont 26 en classe affaires.

Le rétablissement de cette ligne s'inscrit dans le cadre du plan stratégique général 2024-2037 de la RAM, visant à faciliter, développer et enrichir les échanges entre le Maroc et la Chine, a expliqué M. Brahimi.

Il a, dans ce sens, affirmé que la compagnie aérienne nationale prévoit d'augmenter progressivement la fréquence de ses vols vers Pékin, pour passer de trois à sept liaisons hebdomadaires.

La RAM envisage également d'étendre son réseau vers d'autres métropoles chinoises, notamment Shanghai et Guangzhou, des destinations identifiées comme potentiellement rentables tant pour le transport de passagers que pour le fret, a-t-il ajouté.

"La liaison aérienne directe Casablanca-Pékin de la RAM concrétise les accords bilatéraux conclus lors de la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Chine en 2016, qui avait notamment abouti à l'exemption de visa pour les ressortissants chinois se rendant au Maroc", a relevé M. Brahimi.

La visite Royale en Chine a marqué un tournant dans les relations bilatérales, donnant lieu à de nombreux échanges de délégations entre les deux pays dans les domaines industriel, économique et culturel, a-t-il soutenu, notant que la desserte

directe de la RAM vers la capitale chinoise s'inscrit dans le renforcement de cette dynamique, en offrant une alternative plus pratique aux vols transitant par les hubs européens ou moyen-orientaux.

Un dîner de gala a été organisé à cette occasion, en présence notamment de représentants de l'ambassade du Maroc en Chine, de journalistes et de personnalités chinoises et marocaines de divers horizons. Intervenant lors de cet événement, l'ambassadeur du Maroc en Chine, Abdelkader El Ansari, a souligné que la ligne directe Casablanca-Pékin de la RAM répond à un besoin réel d'accompagner la dynamique des relations bilatérales sino-marocaines, tant sur le plan des échanges économiques et commerciaux que des échanges humains.

Le rétablissement de cette ligne s'inscrit également dans une stratégie plus large visant à renforcer les relations entre la Chine et le continent africain, a-t-il fait valoir. Il a également mis en avant le positionnement de l'aéroport de Casablanca comme un hub majeur entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord, d'une part, et une quarantaine de destinations africaines, d'autre part.

Cette ambition est confortée par la récente distinction de la RAM, élue meilleure compagnie aérienne d'Afrique pour la deuxième année consécutive, renforçant ainsi sa crédibilité sur le marché international, a conclu l'ambassadeur.

Les représentants de la RAM ont ensuite présenté la stratégie et la vision de la compagnie aérienne marocaine concernant les perspectives de développement touristique entre les deux pays.

Tanger-Tétouan-Al Hoceima: Plus de 9.700 entreprises créées au T3-2024

Un total de 9.761 nouvelles entreprises ont été créées jusqu'au troisième trimestre de l'année 2024 dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces créations d'entreprises sont réparties entre les personnes morales (5.678) et les personnes physiques (4.083), ressort-il du dernier tableau de bord général de l'OMPIC.

Ainsi, la ville de Tanger arrive en tête avec 7.078 nouvelles entreprises, suivie de Tétouan

(1.317), Larache (351), Al Hoceima (329), Ksar El Kébir (327), Chefchaouen (145), Assilah (84), Ouezzane (83) et Targuist (42).

Par secteur d'activité, le commerce s'accapare la part du lion avec 41,83% des entreprises créées, suivi des services divers (17,69%), du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (14,60%), des transports (8,81%), des industries (7,46%), des hôtels et restaurants (5,31%), du secteur des technologies d'information et de communication (2,1%), des activités financières (1,63%)

et de l'agriculture et pêche (0,60%).

Par forme juridique, 62,5% des entreprises créées sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), suivies des SARL (37%), puis des sociétés anonymes (SA) avec une part de 0,2% et des autres formes juridiques à 0,3%.

Au niveau national, 68.263 entreprises ont été créées durant les neuf premiers mois de 2024, dont 49.164 personnes morales et 19.099 personnes physiques.

La destination Maroc séduit les voyageurs brésiliens

Le Maroc, destination d'exception à l'échelle mondiale, suscite un intérêt croissant auprès des voyageurs brésiliens, porté par la reprise récente des vols directs entre Sao Paulo et Casablanca, opérés par Royal Air Maroc.

La réouverture de cette liaison stratégique, opérée trois fois par semaine entre les deux capitales économiques à bord d'un Dreamliner, symbole de confort et de sûreté, a été largement saluée par les professionnels du secteur. Elle promet de dynamiser tant le tourisme que les affaires entre les deux rives de l'Atlantique.

OPEN TKI, l'un des consolidateurs établis à Sao Paulo, spécialisés dans la coordination et la vente de packages touristiques à destination des agences de voyages, se félicite de cette reprise. Son directeur exécutif, Jong Ho Sin, a affirmé que "les vols affichent déjà complets".

« Le Maroc est une destination à succès, très prisée par une large gamme de voyageurs à travers le monde, mais elle n'est pas encore pleinement explorée par les touristes

brésiliens », a-t-il confié à la MAP, ajoutant qu'outre son accessibilité, les caractéristiques uniques de la destination offrent une riche expérience.

Avec sa position géographique stratégique, le Maroc propose une vaste gamme de produits touristiques adaptés à différents profils, a-t-il précisé, évoquant des circuits à travers les villes du Royaume, des itinéraires combinés avec d'autres destinations en Afrique du Nord, ou encore des escales en connexion avec l'Europe.

Il a également souligné que « la reprise des vols directs, réduisant le trajet à un peu plus de sept heures, constitue un atout majeur qui favorisera aussi bien les flux touristiques que les échanges d'affaires ».

"Avant la pandémie, Royal Air Maroc, grâce à son hub de Casablanca, assurait des connexions efficaces entre l'Afrique du Nord et l'Europe méditerranéenne. Aujourd'hui, la reprise des vols opérés à bord des Boeing 787 modernes pour cette nouvelle saison suscite

une forte demande", a-t-il ajouté.

Wagner Chaves, président de Sakura, partage également son enthousiasme avec la MAP. « Le Maroc est fascinant ! Sa culture, sa religion, son peuple et ses traditions en font une destination exceptionnelle », a-t-il confié.

Convaincu du rôle stratégique de cette liaison directe pour renforcer les relations touristiques et commerciales entre le Brésil et le Maroc, M. Chaves a expliqué que les passagers bénéficieront d'un gain de temps considérable en évitant les correspondances via l'Europe, un avantage qu'il « compte pleinement exploiter ».

En tant qu'acteur clé dans la coordination des voyages, Sakura prévoit de promouvoir activement cette destination auprès des agences de voyages, qu'il s'agisse de séjours individuels, de voyages en groupe ou d'événements professionnels dans le cadre du marché MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions).

Les professionnels du secteur s'accordent à dire que cette reprise

des vols directs promet de simplifier les déplacements pour les voyages touristiques et professionnels, et, par conséquent, d'intensifier les échanges humains, économiques et culturels entre le Maroc et le Brésil.

Pour renforcer sa position sur le marché brésilien, Royal Air Maroc a réuni son top 30 de consolidateurs de voyages lors d'une cérémonie organisée mardi à Sao Paulo. L'événement a permis à la compagnie nationale de présenter sa nouvelle équipe commerciale au Brésil et de consolider ses relations avec ses partenaires locaux, tout en explorant les perspectives de développement touristique entre les deux rives de l'Atlantique.

Royal Air Maroc envisage déjà d'ajouter d'autres fréquences pour satisfaire la demande croissante de voyageurs, tout en misant sur une connectivité étendue via son hub de Casablanca, offrant des liaisons vers plus de 97 destinations dans plus de 50 pays, notamment en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

AG de l'ONU

Adoption à New York de la résolution marocaine sur le tourisme durable

L'Assemblée générale des Nations unies vient d'adopter, par consensus, la résolution biennale présentée par le Maroc, sur la « Promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme pour l'éradication de la pauvreté et la protection environnementale », célébrant 14 ans de sa présentation.

Grâce à l'action stratégique du Royaume dans le secteur touristique et à la campagne dynamique menée par le Maroc au sein des Nations unies, cette résolution a été coparrainée par 109 Etats membres appartenant aux différents groupes régionaux.

Dans un contexte onusien marqué par plusieurs divergences, cette réso-

lution portée par la délégation marocaine aux Nations unies a pu cultiver un consensus fort sur le rôle clé du tourisme durable dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable ainsi que l'importance d'investir dans le renforcement de la résilience du secteur touristique face aux chocs climatiques, aux crises naturelles et aux catastrophes naturelles ainsi que l'importance de la protection sociale pour les travailleurs du tourisme.

A travers l'adoption de cette résolution, le Maroc, en tant que leader au sein des instances multilatérales de l'ONU sur la thématique du tourisme, confirme son rôle de pionnier sur la scène nationale et internationale en

matière de développement durable.

Ce positionnement reflète la vision Royale tendant à stimuler l'investissement dans le secteur touristique et à réinventer le tourisme marocain, à travers la feuille de route de la stratégie marocaine du tourisme à l'horizon 2026, aspirant à positionner le Royaume parmi les 15 meilleures destinations mondiales, tout en augmentant la contribution du tourisme à l'économie nationale et à la création de 200.000 nouveaux emplois.

Par ailleurs, lors de l'adoption de cette résolution, le Maroc a affirmé sa détermination à collaborer étroitement avec l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies et d'autres agences onusiennes perti-

nentes pour renforcer le tourisme durable et résilient, y compris l'écotourisme, comme un outil de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale.

Cette résolution a mis en avant un appel fort pour une action concertée des pays et des parties prenantes du tourisme afin de renforcer les investissements dans l'économie sociale durable et citoyenne, ainsi que l'importance de la mise en place de politiques et de directives adaptées, conformément aux priorités et législations nationales, pour promouvoir et soutenir un tourisme durable et résilient.

Aide à la production des œuvres cinématographiques

Les films et projets admis à l'avance sur recettes au titre de la 3^{ème} session de 2024 dévoilés

La Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques, qui a tenu sa 3^{ème} session au titre de l'année 2024 du 9 au 17 décembre, a dévoilé les films et projets admis à l'avance sur recettes pour l'année en cours.

Dans la catégorie de la fiction, la commission a examiné pour l'avance sur recettes (avant et après production) 5 longs métrages, 3 courts métrages, 50 projets de longs métrages, 4 projets de courts métrages, 5 projets de documentaires et 10 projets pour la contribution à l'écriture du scénario, indique un communiqué du Centre cinématographique marocain (CCM).

Dans la catégorie des documentaires sur la culture, l'histoire et l'espace sahraouis hassanis, la commission a examiné un documentaire candidat à l'avance sur recettes après production et 20 projets candidats à l'avance sur recettes avant production.

Au terme de ses délibérations, la commission a décidé d'accorder, dans la catégorie des films de fiction, une avance sur recettes (après production) d'un montant de 600.000 dirhams au film "Bro" présenté par la société "Marrakech Tactics" et réalisé par Mansour Mellali, et d'accorder le même montant au long métrage "Taxi Bied 2 le Convoi" présenté par la société « Razane Nour Films » et réalisé par Moncef Malzi.

De même, un montant de 500.000 dirhams a été octroyé au long métrage "Kanbghik...Talaqni" présenté par la société Camelia Prod et réalisé par Driss Roukhe, tandis qu'un montant de 100.000 dirhams a été accordé au court métrage "Ashmara et Ombre" présenté par la société "Cine-

mars Films" et réalisé par Driss Mouana, ainsi qu'au court métrage "Clowny's Mama" présenté par la société « Yandiss Productions » et réalisé par Manal Ghoua.

S'agissant de l'avance sur recettes avant production, la commission a distribué un montant de 3,2 millions de dirhams au projet de long métrage "Les fils de la louve" présenté par la société "Kasbah Films" et qui sera réalisé par Ismail El Maoula El Iraki d'après son propre scénario.

Le même montant a été accordé au projet de long métrage "Calle Malaga" présenté par la société "Al'in Productions" et qui sera réalisé par Maryam Touzani, d'après son propre scénario.

La commission a, en outre, décidé d'attribuer 2,5 millions de dirhams au projet de long métrage "Batty" présenté par la société "Yaz Image" et qui sera réalisé par Mohamed Kaouf Sebbahi d'après son propre scénario, alors qu'un montant de 2,1 millions de dirhams est accordé au projet de long métrage "Boutidinit" présenté par la société "G. Films" et qui sera réalisé par El Ghali Graimiche, d'après son propre scénario.

Aussi, la commission a décidé d'accorder un montant de 150.000 dirhams au projet de court métrage "Il était une fois 1986" présenté par la société "Iffilms Production" et qui sera réalisé par Mohamed Ali Benkirane d'après son propre scénario.

Le même montant a été adjugé au projet de court métrage "Cupidon" présenté par la société "Laboratoires cinématographiques et technologiques" qui sera réalisé par Marouane Khayyari d'après son propre scénario.

Pour ce qui est de la contribution



à l'écriture de scénario, la commission a décidé de verser 100.000 dirhams au projet d'écriture de long métrage "Les oiseaux de Shehrazade" présenté par la société "Oneiris Animation" d'après le scénario de Sofia El Khyari.

De même, un montant de 60.000 dirhams a été accordé au projet d'écriture de long métrage "Résonances" présenté par la société "Mouton Rouge Films" d'après le scénario de Chadi Kelai. Le même montant a été accordé au projet d'écriture de documentaire "Le soleil des autres" présenté par la société "Insight Films" d'après le scénario d'Asmae El Moudir, ainsi qu'au projet d'écriture du documentaire "Cercles" présenté par la société "FB Production" d'après le scénario de Faïçal Benaghrou.

Concernant la contribution à la réécriture de scénario, un montant de 100.000 dirhams a été alloué au projet de documentaire "Rihlat Al Majd" présenté par la société "Boostart Production" et qui sera réalisé par Lahsen Fareh d'après le scénario de

Mohamed Saâd.

La commission a également décidé d'accorder 80.000 dirhams au projet de long métrage "Aicha Echchanna, la mère des mamans" présenté par la société "Kama 4 Prod" et qui sera réalisé par El Houari Ghoubari d'après le scénario de Redouane Tijani. Le même montant a été accordé au projet de long métrage "La chevelure d'El Batoul" présenté par la société "Ajaad Vision" et qui sera réalisé par Rachid El Hazmir d'après le scénario de Malika Maâlainine.

Pour les documentaires sur la culture, l'histoire et l'espace sahraouis hassanis, la commission a versé une avance sur recettes après production de 400.000 dirhams au film documentaire "Al Mougggar" présenté par la société "Fouya Production" et réalisé par Noureddine Agharas.

La commission a aussi accordé une avance sur recettes avant production de 500.000 dirhams au projet de film documentaire "Atfal Tibgh" présenté par la société "Monafrigue Prodcom" et qui sera réalisé par Zineb El Achhabbe d'après le scénario de Rachid El Mouaden.

S'agissant de la contribution à la réécriture du scénario, un montant de 50.000 dirhams a été alloué au projet de film documentaire "Rkis Al Bidane" présenté par la société « Naho Multi Services » et qui sera réalisé par Aimane Benslimane d'après le scénario de Hassane Yousfi.

La commission a attribué le même montant au projet de film documentaire "Chour Lemnabha" présenté par la société « Aya Media » et qui sera réalisé par Fatime Khalkhal d'après le scénario de Hassan Habibi.

Daoud Aoulad-Syad : Le cinéma repose sur peu d'images et beaucoup de son

Le cinéma repose sur "peu d'images et beaucoup de son", a affirmé le réalisateur marocain Daoud Aoulad-Syad, participant à la grande compétition des Journées cinématographiques de Carthage avec son film "Le lac bleu (Al marja zarqa)".

Lors d'une rencontre avec le public après la projection de son film à la salle de l'Opéra de la Cité de la culture à Tunis, le réalisateur Aoulad-Syad a déclaré que le cinéma consiste à "70% de

son et 30% d'images".

Dans une déclaration à la MAP, expliquant sa vision, le réalisateur a précisé que "nous voyons les images là où le son n'est pas visible, il est présent et énigmatique, et exprime ce que nous ne voyons pas". Il a ajouté que de la même manière, les images capturées par le jeune héros aveugle du film ne sont pas visibles, mais elles sont ressenties.

Interrogé sur un éventuel retour à la ville, alors que la majorité de ses œuvres, dont "Al marja

zarqa", se déroulent loin des centres urbains, souvent dans des cadres ruraux ou semi-désertiques, M. Aoulad-Syad a affirmé que les histoires le trouvent, et ainsi, elles imposent leur propre lieu et temps. "Je n'ai jamais écrit un scénario spécifiquement pour l'un de mes films, ce sont les histoires qui viennent à moi", a-t-il confié.

Le réalisateur a également révélé que l'idée du scénario du film "Al marja zarqa" lui est venue lorsqu'il a rencontré un groupe de touristes aveugles

dans un hôtel au Maroc, qui étaient venus visiter un lac dans une région désertique. Ces touristes ont commencé à partager leurs "visions" le soir, ce qui a inspiré le scénario.

Quant à l'utilisation limitée des objectifs pendant le tournage, le réalisateur a indiqué que bien que le producteur ait mis à sa disposition tout le nécessaire pour filmer, il préfère "utiliser peu" et a choisi d'utiliser principalement une seule lentille dans "Al marja zarqa" car elle était la mieux

adaptée pour capturer le point de vue de l'enfant aveugle.

Le film "Al marja zarqa", mettant en vedette Mohamed Khouyi, Hasna Tamtaoui et Youssef Kadir, est en lice pour les prix de la grande compétition des Journées cinématographiques de Carthage dans son 35^{ème} édition, aux côtés de films du Sénégal, de la Somalie, du Nigeria, du Cap-Vert, de l'Algérie, du Liban, de la Palestine, de l'Égypte, de la Syrie, et de la Tunisie.

Projet "Mémoire de la fidélité" de la Fondation Lafqui Titouani

Remise à Rabat du Prix "L'érudit El Mokhtar Soussi"

La Fondation Lafqui Titouani a organisé, jeudi soir à Rabat, la cérémonie de remise du Prix "L'érudit El Mokhtar Soussi", première étape de son projet "Mémoire de la fidélité", qui rend hommage aux figures intellectuelles emblématiques du Maroc en récompensant les recherches académiques pertinentes consacrées à leurs œuvres.

Organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en présence de personnalités du monde politique, culturel et médiatique, cette cérémonie a été marquée par des témoignages en hommage à l'érudit feu El Mokhtar Soussi, reconnu comme un "pionnier de la renaissance scientifique et intellectuelle au Maroc", qui a enrichi les bibliothèques marocaines et arabes par ses ouvrages précieux et qui a contribué à la diffusion de la culture amazighe.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Fondation, Boubker Lafqui Titouani a souligné que ce prix s'inscrit dans le cadre du projet "Mémoire de la fidélité" lancé par la Fondation, dont l'objectif est de célébrer les grandes figures du riche patrimoine intellectuel et culturel marocain.

Chaque année, le prix portera le nom de l'une de ces figures et récompensera les recherches académiques rigoureuses qui se penchent sur leurs œuvres.

Au nom de la famille de l'érudit El Mokhtar Soussi, son fils Abdelouafi a ex-



primé sa gratitude envers cette initiative qui ravive la mémoire de son père et célèbre les chercheurs qui se sont intéressés à son héritage, saisissant l'occasion pour annoncer la publication imminente d'un ouvrage de 836 pages consacré aux œuvres d'El Mokhtar Soussi.

Outre M. Lafqui Titouani, le jury de cette première édition était composé de l'écrivain et acteur culturel Ahmed Aassid, du professeur chercheur Omar Halli, de l'écrivaine Latifa Baka et du professeur universitaire Kamal Hachoumy.

Saluant la création de ce prix, M. Aassid a indiqué qu'il s'agit d'une double reconnaissance, à la fois de la figure exceptionnelle d'El Mokhtar Soussi et des efforts scientifiques et académiques menés par les chercheurs qui planchent sur sa pensée et son héritage.

M. Aassid a également noté que le comité scientifique a adopté trois critères majeurs pour sélectionner le travail gagnant, à savoir la rigueur académique, la nouveauté et la présentation d'aspects de la personnalité et de la pensée du défunt.

Cette cérémonie a été marquée par l'annonce du lauréat du Prix El Mokhtar Soussi, à savoir le chercheur et écrivain Mohamed Khalil, qui a reçu le trophée des mains du président de la Cour constitutionnelle, Mohamed Amine Benabdellah.

Créée en 2010, la Fondation Lafqui Titouani s'est assigné pour objectif la préservation de la mémoire et de l'héritage intellectuel du défunt et à œuvrer à sa diffusion auprès des nouvelles générations.

La Fondation vise également à faire connaître et honorer les personnalités marquantes du Royaume, ainsi qu'à consolider l'identité et le patrimoine culturel nationaux.

Bouillon de culture

Festival

La ville de Casablanca accueillera, les 28 et 29 décembre courant, la 8ème édition du Festival international "El Hal", organisée sous le thème : "Les arts patrimoniaux, une créativité humaine".

Selon un communiqué des organisateurs, ce festival, initié par l'Association Ahfad Al Ghiwane pour l'art, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture, vise à préserver le patrimoine artistique et culturel dans toutes ses expressions créatives et à s'ouvrir sur les cultures du monde.

Ce festival représente également une occasion de rendre hommage aux acteurs engagés dans la continuité des arts patrimoniaux.

Les activités de cette édition combinent échange culturel, dialogue artistique et divertissement, à travers une programmation variée, comprenant des soirées animées par des rencontres de débat et des prestations musicales.

L'événement met en lumière la richesse culturelle et artistique, en accueillant des délégations de pays amis et frères, notamment le Canada, la France, l'Espagne, la Syrie, et bien d'autres.

Afin de consacrer la culture de la reconnaissance envers ceux qui ont contribué à la transmission de la culture et des arts authentiques marocains, et à la préservation du patrimoine culturel immatériel, le festival rendra hommage à une pléiade d'acteurs influents, en présence de personnalités de renom dans divers domaines.

Projection en avant-première du film documentaire "Bitter Oranges" de Merieme Addou

Le film documentaire "Bitter Oranges" (Oranges amères) de la réalisatrice Merieme Addou a été projeté en avant-première au cinéma la Renaissance de Rabat, dans le cadre des Jeudis cinéma droits humains (JCDH) 2024.

Ce court-métrage, produit par l'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) à la suite de l'élaboration de la stratégie de plaidoyer collectif pour la réforme du code pénal à propos de la question de l'interruption volontaire de la grossesse (IVG) au Maroc, revient sur le calvaire, à la fois physique et psychologique, d'une femme ayant tenté de mettre un terme à sa grossesse non désirée.

Avec une justesse inégalable, Mme Addou captive le spectateur par son approche cinématographique innovante, qui mêle l'aspect humain à la création artistique pour mettre en avant une histoire réelle, véhiculée d'une manière poignante et saisissante, par une femme qui raconte, sans langue de bois, son vécu et ses souffrances.

Avec une animation basée sur les tableaux du célèbre peintre Marc Chagall, ainsi qu'une petite mise en scène inspirée de l'artiste Paul Arico qui a travaillé sur le thème de l'avortement, la réalisatrice a également réussi à donner une voix aux images

pour interroger l'esprit du spectateur aguerri, tout en faisant parler ses émotions et sentiments face à cette problématique aux rudes conséquences sociales et humaines.

Confrontée à plusieurs obstacles et délaissée par tous avant de pouvoir trouver une solution à son problème, cette histoire retrace le combat de cette femme, a résumé la réalisatrice dans une déclaration à la MAP, affirmant avoir trouvé des difficultés pour trouver des femmes qui souhaitent témoigner devant la caméra de peur qu'on ne les reconnaisse.

Ayant répondu favorablement aux conditions posées par la protagoniste principale, Mme Addou a réussi le pari de transmettre, dans une forme de poésie cinématographique remarquable, des messages forts appelant à sensibiliser les femmes aux dangers de l'avortement clandestin sous toutes ses formes.

Dans une déclaration similaire, Leïla Majdouline, fondatrice et actuellement secrétaire générale de l'Association Solidarité féminine (ASF), a expliqué que l'avortement clandestin et celui perpétré à partir de plantes abortives laissent "des séquelles à vie" pour la mère et l'enfant, dans l'hypothèse où celui-ci survit à ces tentatives.

"Les enfants non désirés peuvent être des victimes du trafic d'êtres humains, être

utilisés dans le cadre de la mendicité et être condamnés à l'errance dans les rues", a-t-elle alerté, soulignant que "la crise d'identité" vécue par ces enfants est un problème social "très délicat et gravissime".

Pour sa part, Fouzia Yassine, membre du Bureau de l'Association démocratique des femmes du Maroc et coordinatrice de la coalition "Printemps de la dignité", a estimé qu'il est important de communiquer, de sensibiliser et conscientiser la population et le grand public au sujet des grossesses non désirées et des nombreux dangers liés à l'avortement clandestin.

Assurant que les femmes en situation précaire sont celles qui ont le plus souvent recours à l'avortement clandestin, Mme Yassine a mis l'accent sur le rôle important joué par le cinéma en vue de rendre ces femmes plus visibles et d'encourager le débat autour de cette thématique.

Titulaire d'une licence en droit privé de l'Université Mohammed V de Rabat et d'un master en cinéma documentaire de l'Université Abdelmalek Essaidi de Tétouan, Merieme Addou a commencé sa carrière dans le domaine du cinéma et de la télévision comme chargée de production.

En 2006, elle participe au tournage de nombreux films documentaires pour le compte de plusieurs chaînes de télévision in-

ternationales. En 2021, elle réalise "Femmes suspendues", un film documentaire poignant sur les femmes mariées abandonnées.

Le film documentaire "Bitter Oranges" a été réalisé en partenariat avec l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM), l'Association Adala, l'Association marocaine de planification familiale (AMPF), l'Union de l'action féminine (UAF), l'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC), l'Association jeunes pour jeunes (AJJ), le Centre de droits de gens, la Coalition "Printemps de la dignité", l'Association Sila, l'Association de la voix de la femme amazighe "IMSLI" et l'Association INSAF.

Les Jeudis cinéma droits humains (JCDH) constituent un événement cinématographique mensuel dédié à sensibiliser le public aux diverses questions liées aux droits humains à travers l'art du cinéma. Leur but est de favoriser l'éclosion d'une culture solidement ancrée dans ces valeurs et de fidéliser un public résolu à les préserver.

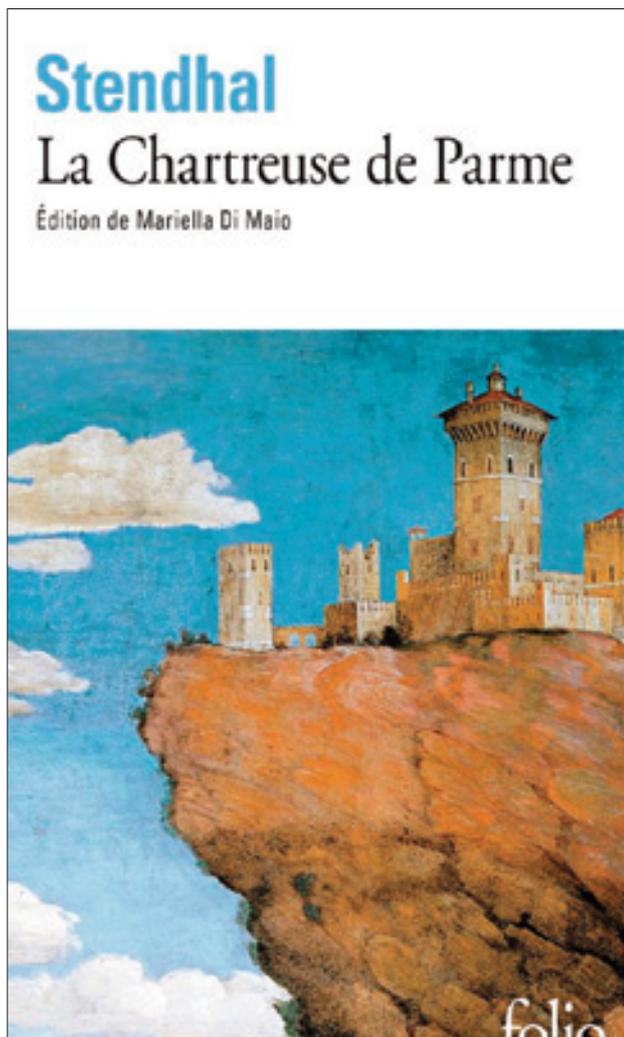
Les JCDH s'articulent autour de la projection d'un film explorant divers aspects des droits humains, suivi d'un débat. L'objectif est de créer un espace engagé de discussions ouvertes et de débattre des questions liées aux droits humains au cinéma.

Neuvième chapitre

Les cloches ébranlaient l'air depuis dix minutes, la procession sortait de l'église, les mortaretti se firent entendre. Fabrice tourna la tête et reconnut cette petite esplanade garnie d'un parapet et dominant le lac, où si souvent, dans sa jeunesse, il s'était exposé à voir les mortaretti lui partir entre les jambes, ce qui faisait que le matin des jours de fête sa mère voulait le voir auprès d'elle.

Il faut savoir que les mortaretti (ou petits mortiers) ne sont autre chose que des canons de fusil que l'on scie de façon à ne leur laisser que quatre pouces de longueur ; c'est pour cela que les paysans recueillent avidement les canons de fusil que, depuis 1796, la politique de l'Europe a semés à foison dans les plaines de la Lombardie. Une fois réduits à quatre pouces de longueur, on charge ces petits canons jusqu'à la gueule, on les place à terre dans une position verticale, et une traînée de poudre va de l'un à l'autre ; ils sont rangés sur trois lignes comme un bataillon, et au nombre de deux ou trois cents, dans quelque emplacement voisin du lieu que doit parcourir la procession. Lorsque le Saint-Sacrement approche, on met le feu à la traînée de poudre, et alors commence un feu de file de coups secs, le plus inégal du monde et le plus ridicule ; les femmes sont ivres de joie. Rien n'est gai comme le bruit de ces mortaretti entendu de loin sur le lac, et adouci par le balancement des eaux ; ce bruit singulier et qui avait fait si souvent la joie de son enfance chassa les idées un peu trop sérieuses dont notre héros était assiégé ; il alla chercher la grande lunette astronomique de l'abbé, et reconnut la plupart des hommes et des femmes qui suivaient la procession. Beaucoup de charmantes petites filles que Fabrice avait laissées à l'âge de onze ou douze ans étaient maintenant des femmes superbes, dans toute la fleur de la plus vigoureuse jeunesse ; elles firent renaître le courage de notre héros, et pour leur parler il eût fort bien bravé les gendarmes.

La procession passée et rentrée dans l'église par une porte latérale que Fabrice ne pouvait apercevoir, la chaleur devint bientôt extrême même au haut du clocher ; les habitants rentrèrent chez eux et il se fit un grand silence dans le village. Plusieurs barques se chargèrent de paysans retournant à Belgio, à Menagio et autres villages situés sur le lac ; Fabrice distinguait le bruit de chaque coup de rame ; ce détail si simple le ravissait en extase ; sa joie actuelle se composait de tout le malheur, de toute la gêne qu'il trouvait dans la vie compliquée des cours. Qu'il eût été heureux en ce moment de faire une lieue sur ce beau lac si tranquille et qui réfléchissait si bien la profondeur des cieux ! Il entendit ouvrir la porte d'en bas du clocher : c'était la vieille servante de l'abbé Blanès, qui apportait un grand panier ; il eut toutes les peines du monde à s'empêcher de lui parler. Elle a pour moi presque autant d'amitié que son maître, se disait-il, et d'ailleurs je pars ce soir à neuf heures ; est-ce qu'elle ne garderait pas le secret qu'elle m'aurait juré, seulement pendant quelques heures ? Mais, se dit Fabrice, je déplairais à mon



ami ! je pourrais le compromettre avec les gendarmes ! et il laissa partir la Ghita sans lui parler. Il fit un excellent dîner, puis s'arrangea pour dormir quelques minutes ; il ne se réveilla qu'à huit heures et demie du soir, l'abbé Blanès lui secouait le bras, et il était nuit.

Blanès était extrêmement fatigué, il avait cinquante ans de plus que la veille. Il ne parla plus de choses sérieuses ; assis sur son fauteuil de bois, embrasse-moi, dit-il à Fabrice. Il le reprit plusieurs fois dans ses bras. La mort, dit-il enfin, qui va terminer cette vie si longue, n'aura rien d'aussi pénible que cette séparation. J'ai une bourse que je laisserai en dépôt à la Ghita, avec ordre d'y puiser pour ses besoins, mais de te remettre ce qui restera si jamais tu viens le demander. Je la connais ; après cette recommandation, elle est capable, par économie pour toi, de ne pas acheter de la viande quatre fois par an, si tu ne lui donnes des ordres bien précis. Tu peux toi-même être réduit à la misère, et l'obole du vieil ami te servira. N'attends rien de ton frère que des procédés atroces, et tâche de gagner de l'argent par un travail qui te rende utile à la société. Je prévois des orages étranges ; peut-être dans cinquante ans ne voudra-t-on plus d'oisifs. Ta mère et ta tante peuvent te manquer, tes sœurs devront obéir à leurs maris... Va-t'en, va-t'en ! fuis ! s'écria Blanès avec empressement

il venait d'entendre un petit bruit dans l'horloge qui annonçait que dix heures allaient sonner, il ne voulut pas même permettre à Fabrice de l'embrasser une dernière fois.

— Dépêche ! dépêche ! lui cria-t-il ; tu mettras au moins une minute à descendre l'escalier ; prends garde de tomber, ce serait d'un affreux présage. Fabrice se précipita dans l'escalier, et arrivé sur la place, se mit à courir. Il était à peine arrivé devant le château de son père, que la cloche sonna dix heures ; chaque coup retentissait dans sa poitrine et y portait un trouble singulier. Il s'arrêta pour réfléchir, ou plutôt pour se livrer aux sentiments passionnés que lui inspirait la contemplation de cet édifice majestueux qu'il jugeait si froidement la veille. Au milieu de sa rêverie, des pas d'homme vinrent le réveiller ; il regarda et se vit au milieu de quatre gendarmes. Il avait deux excellents pistolets dont il venait de renouveler les amorces en dînant ; le petit bruit qu'il fit en les armant attira l'attention d'un des gendarmes, et fut sur le point de le faire arrêter. Il s'aperçut du danger qu'il courait et pensa à faire feu le premier ; c'était son droit, car c'était la seule manière qu'il eût de résister à quatre hommes bien armés. Par bonheur les gendarmes, qui circulaient pour faire évacuer les cabarets, ne s'étaient point montrés tout à fait insensibles aux politesses qu'ils

avaient reçues dans plusieurs de ces lieux aimables ; ils ne se décidèrent pas assez rapidement à faire leur devoir. Fabrice prit la fuite en courant à toutes jambes. Les gendarmes firent quelques pas en courant aussi et criant : Arrête ! arrête ! puis tout rentra dans le silence. À trois cents pas de là, Fabrice s'arrêta pour reprendre haleine. Le bruit de mes pistolets a failli me faire prendre ; c'est bien pour le coup que la duchesse m'eût dit, si jamais il m'eût été donné de revoir ses beaux yeux, que mon âme trouve du plaisir à contempler ce qui arrivera dans dix ans, et oublie de regarder ce qui se passe actuellement à mes côtés.

Fabrice frémit en pensant au danger qu'il venait d'éviter ; il doubla le pas, mais bientôt il ne put s'empêcher de courir, ce qui n'était pas trop prudent, car il se fit remarquer de plusieurs paysans qui regagnaient leur logis. Il ne put prendre sur lui de s'arrêter que dans la montagne, à plus d'une lieue de Grianta, et, même arrêté, il eut une sueur froide en pensant au Spielberg.

Voilà une belle peur ! se dit-il : en entendant le son de ce mot, il fut presque tenté d'avoir honte. Mais ma tante ne me dit-elle pas que la chose dont j'ai le plus besoin c'est d'apprendre à me pardonner ? Je me compare toujours à un modèle parfait, et qui ne peut exister. Eh bien ! je me pardonne ma peur, car, d'un autre côté, j'étais bien disposé à défendre ma liberté, et certainement tous les quatre ne seraient pas restés debout pour me conduire en prison. Ce que je fais en ce moment, ajouta-t-il, n'est pas militaire ; au lieu de me retirer rapidement, après avoir rempli mon objet, et peut-être donné l'éveil à mes ennemis, je m'amuse à une fantaisie plus ridicule peut-être que toutes les prédictions du bon abbé.

En effet, au lieu de se retirer par la ligne la plus courte, et de gagner les bords du lac Majeur, où sa barque l'attendait, il faisait un énorme détour pour aller voir son arbre. Le lecteur se souvient peut-être de l'amour que Fabrice portait à un marronnier planté par sa mère vingt-trois ans auparavant. Il serait digne de mon frère, se dit-il, d'avoir fait couper cet arbre ; mais ces êtres-là ne sentent pas les choses délicates ; il n'y aura pas songé. Et d'ailleurs, ce ne serait pas d'un mauvais augure, ajouta-t-il avec fermeté. Deux heures plus tard son regard fut consterné ; des méchants ou un orage avaient rompu l'une des principales branches du jeune arbre, qui pendait desséchée ; Fabrice la coupa avec respect, à l'aide de son poignard, et tailla bien net la coupure, afin que l'eau ne pût pas s'introduire dans le tronc. Ensuite, quoique le temps fût bien précieux pour lui, car le jour allait paraître, il passa une bonne heure à bêcher la terre autour de l'arbre chéri. Toutes ces folies accomplies, il reprit rapidement la route du lac Majeur. Au total, il n'était point triste, l'arbre était d'une belle venue, plus vigoureux que jamais, et, en cinq ans, il avait presque doublé. La branche n'était qu'un accident sans conséquence ; une fois coupée, elle ne nuisait plus à l'arbre, et même il serait plus élancé, sa membrure commençant plus haut.

(A suivre)

- AJ DEV - S.A.R.L AU SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL
DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 401,
ROUTE D'EL JADIDA
QUARTIER OASIS-
CASABLANCA
AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL
I - Aux termes d'un acte
sous seing privé à Casab-
lanca en date du 30 octo-
bre 2024, l'Associé Unique
décidé :
- D'augmenter le capital
social de 10 000,00 Dirhams
à 100 000,00 Dirhams par
compensation de créances
certaines, liquides et exigibles
sur la société ;
- De refondre et mettre à
jour les statuts.
II - Le dépôt légal a été ef-
fectué au Tribunal de Com-
merce de Casablanca, le
18/12/2024, sous le nu-
méro 948412.
POUR EXTRAIT ET MEN-
TION
La gérance
N° 9686/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA
Tel / Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
-PIAZZA ARMERINA-
S.A.R.L AU
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL : GROUPE
ATTAKKADDOUM GH2-
17, 2EME ETG SIDI BER-
NOUSSI CASABLANCA.
RC: 454653 IF: 39519336
L'an deux mille vingt-
quatre le 28 Novembre Au
siège social : GROUPE AT-
TAKKADDOUM GH2-17,
2EME ETG SIDI BER-
NOUSSI CASABLANCA.,
l'associe unique de la so-
cieté à responsabilité limi-
tée d'associe unique
-PIAZZA ARMERINA-
SARL AU A décidé ce qui
suit :
* cession de 1000 parts so-
ciales par Mr. EL HACHMI
MOATASSIM au profit de
Mr. LARABI RABBAH.
* la démission de Mr. EL
HACHMI MOATASSIM de
sa fonction gérant unique
de la société
-AMBIF CONSTRUCTION-
et la nomination de
Mr. LARABI RABBAH
nouveau gérant unique de
la société.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du
TRIBUNAL DE COM-
MERCE DE CASA-
BLANCA sous le n°947808
RC n° . 454653
N° 9687/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA
Tel / Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
-AMBIF
CONSTRUCTION-
S.A.R.L AU
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL : GROUPE

ATTAKKADDOUM GH2-
17, 2EME ETG
SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA.
RC: 415955 IF: 31815249
L'an deux mille vingt-
quatre le 28 Novembre Au
siège social : GROUPE AT-
TAKKADDOUM GH2-17,
2EME ETG SIDI BER-
NOUSSI CASABLANCA.,
l'associe unique de la so-
cieté à responsabilité limi-
tée d'associe unique
-AMBIF CONSTRUCTION-
SARL AU A décidé ce qui
suit :
* cession de 1000 parts so-
ciales par Mr. EL HACHMI
MOATASSIM au profit de
Mr. LARABI RABBAH.
* la démission de Mr. EL
HACHMI MOATASSIM de
sa fonction gérant
unique de la société
-AMBIF CONSTRUCTION-
et la nomination de
Mr. LARABI RABBAH
nouveau gérant unique de
la société.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du
TRIBUNAL DE COM-
MERCE DE CASA-
BLANCA sous le n°947807
RC n° 415955
N° 9688/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL
DE YOUSOUFIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
08 / AOO / CPY / 2024
Le lundi 13 janvier 2025 à
11 Heures 00 Minutes, Il
sera procédé, au siège du
Conseil Provincial de You-
soufia -Quartier Adminis-
tratif Ville de Youssoufia à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié concernant :
Objet : Acquisition de véhi-
cules pour le transport sco-
laire.
Le dossier d'Appel d'Of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
* L'estimation du Cout des
prestations établies par le
Maître d'Ouvrage est fixée
à trois million neuf cent
Dirham TTC (3 900 000,00
Dhs).
* Le cautionnement provi-
soire est fixé à soixante-dix
Mille Dirham (70 000,00
Dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du décret N° 2-
22-431 du 15 chaabane 1444
(8 MARS 2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voies électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.
ma).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°9 du règle-
ment de consultation.
-Suite à l'article 13 du Rè-
glement de consultation,
les documents techniques,
seront déposés au niveau

du bureau d'ordre du
Conseil Provincial de You-
soufia au plus tard le ven-
dredi 10 janvier 2025 à 13
heures 00 Mn (Date limite)
N° 9689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN
AHMED CHAMALIA
CAIDAT DES MAAR IF
ET OD MHAMED
COMMUNE M'GARTO
Avis D'appel D'offres
Ouvert N°01 / 2025
(Séances Publique)
MERCREDI 15/01/2025
A 11 H Il Sera Procédé
Dans Le Bureau Du Prési-
dent De La Commune De
M'garto, A L'ouverture Des
Plus Relatifs A L'appel D'of-
fres Sur Offres De Prix
Pour L'affermage Des
Souks Hebdomadaires Ar-
biae M'garto Et Khmis Bir
M'rah Pour Une Durée De
12 Mois (Du 1er Janvier
2025 Au 31 Décembre 2025)
- Le Dossier D'appels D'of-
fres Peut Etre Retire Au
Siege De La Commune De
M'garto Service De La
Régie Communale.
- Il Peut Aussi Etre Télé-
chargé A Partir Du Portail
Des Marchés Publics A
L'adresse Suivante
[www.Marchéspublics.Gov.
Ma](http://www.Marchéspublics.Gov.
Ma)
- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plus au service
recette de la commune .
- Soit Les envoyer , par
courrier recommandé avec
accusé de réception , au bu-
reau précité .
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'
Appel d'Offres au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les déposer par cour-
rier électronique dans le
portail des Marchés PU-
BLICS .
- Le Cautionnement Provi-
soire Est Fixe A Une
Somme de 4000 dhs .
* Le Contenu Ainsi Que La
Présentation Des Dossiers
Des Concurrents Doivent
Etre Conformes Aux Dis-
positions Du Décret N° 2-
22 - 431 RELATIF AUX
MARCHES PUBLICS.
* Les Pièces Justificatives
à Fournir Sont :
1- Dossier Administratif
Comprenant :
a- Déclaration Sur L'hon-
neur
b- Demande De Location
Selon Caneva Mis A La
Disposition Des Concur-
rents.
c- Le Statut POUR PER-
SONNES MORALES
d- Copie du cahier de
charge signé * LU ET PA-
RAPHE *
e- Copie de règlement de
consultation
f- Attestation Du Percep-
teur Du Lieu D'imposition
Délivrée Depuis Moins
D'un An, Mentionnant
Que L'intéressé Est En Si-
tuations Fiscale Régulières.
g- Attestation de la caution
provisoire
h- Montant de 3 mois de lo-
cation avance .
i- Une Photocopie Légalis-
sée De La Carte D'identité
Nationale.

- La Ou Les Pièces Justi-
fiant Les Pouvoirs
Confères A La Personne
Agissant Au Nom Du
Concurrent
2 -DOSSIER FINANCIER
A - Un Engagement Rédi-
gés Sur Papier Timbre In-
diquant La Partie Du Souk
A Louer, Le Montant De
Location Propose Par Le
Concurrent. Cet Engage-
ment Doit Etre Remis Dans

Un Pli celle Portant La
Mention « OFFRE FINAN-
CIERE ».
Nb : Les Concurrents Non
Installés Au Maroc Doivent
Fournir L'équivalent De La
Pièce Visée Au Paragraphe
(D) Ci-Dessus. Et A Défaut,
Une Déclaration Faite De-
vant Une Autorité Judi-
ciaire Ou Administrative,
Un Notaire Ou Un Orga-
nisme Professionnel Quali-

fié Lorsque Le Tel Docu-
ment N'est Pas Délivré Par
Leur Pays D'origine.
3 - Dossier Technique
Comprenant :
-Une Note Indiquant Les
Moyens Humains Et Tech-
niques Que Le Concurrent
Envisage Pour La Gestion
Du Bien Ou Du Service
Pendant La Durée De L'af-
fermage.
N° 9690/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم آسافرك
المجلس الإقليمي
المدينة العلة للمصالح
مصلحة تسيير الموارد البشرية والتؤون القانونية
والإدارة والمنازعات والشركات والتعاون

إعلان

عن إجراء امتدادات الكفاءة المهنية للقائمة موافقي المجلس الإقليمي لآسافرك

ينظم المجلس الإقليمي لآسافرك يوم 28 دجنبر 2024 بالمجلس الإقليمي بآسافرك امتدادات الكفاءة المهنية للقائمة موافقي
الألون المشتملين لمزاياة إقليم آسافرك والموافقين على كمية ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية
2024/12/28. وذلك حسب الجدول التالي:

مفك الترشح	المنصب العملي يشغلها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
سودع مفك الترشح بمفر المجلس الإقليمي بالنسبة لموافقين العاطلين به والمسجلة بالموظفين العاملين بالكتابة العامة والمطبخ الإدارية التابعة لها فروع بمفر العمالة وترسل في رئيس المجلس الإقليمي لآسافرك قبل 28 دجنبر 2024	حدد عند المنصب العملي يشغلها كسي حدود 13 في المائة من الموظفين المستوفين للشروط المطلوبة	مساعدة اداري الدرجة الأولى	تلقى من الدرجة الأولى
		مساعدة اداري من الدرجة الأولى	تلقى من الدرجة الثانية

N° 9691/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUANANT
PACHALIK D'AOULOZ
COMMUNE TERRITORIAL D' AOULOZ
SERVICE PATRIMONIE COMMUNAL

Avis D'appel D'offres Ouvert
Séance Publique

Il sera procédé en séance publique, a la salle des réunions au siège de la C.T d'Aoulouz à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert pour :

- Affermage d'abattoire Pour C.T d'Aoulouz pour Les deux années 2025/2026 suivant les données
mentionnées au tableau ci dessous :

N° d'appel D'offres	Objet d'appel D'offres	Caution Provisoire En Dhs	L'estimation Des coûts de Location en Dhs	Date D'ouverture Des plis
06/2024	Affermage d'abattoire	10 000 ,00 Dhs	220 600,00 Dhs annuellement	15 janvier 2025 à 10h.00 du matin

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des patrimoines de la C.T d'Aoulouz, il peut
également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions
des articles 11, 12, 13 ; 14 et 32 de l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et de la ministre de
l'économie et des finances n° 3712.21 du (14 septembre 2022).

*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plus au service des patrimoines de la C.T d'Aoulouz.
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et
règlement de consultation.

N° 9692/PA

OUTLETING SARL AU
Société à responsabilité
limitée à associé unique
Au capital de 10.000,00
Dirhams

Siege social:
59 BD ZERKTOUNI ETG
6 N 18 CASABLANCA
R.C. : 241429

**AVIS DE
MODIFICATION**
Suivant l'assemblée gé-
nérale extraordinaire en
date du 23/07/2024
CASABLANCA, il a été
décidé ce qui suit :

**1 RATIFICATION DE
CESSION DES PARTS
SOCIALES :**
L'assemblée donne son
approbation à la cession
de 100 parts sociales de
MR MOHAMED AB-
DELGHANI TANOU-
RHRI à MR OUSSAMA
IDMOHAMED au prix
forfaitaire de 10.000,00 di-
rhams

**2 : DEMISSION ET NO-
MINATION D'UN GE-
RANT :**

MR MOHAMED AB-
DELGHANI TANOU-
RHRI est démissionnaire
de ses fonctions de gérant
unique de la société
OUTLETINGA compter
du 23/07/2024

MR OUSSAMA IDMO-
HAMED est nommé gé-
rant unique de la société
OUTLETINGA compter
du 23/07/2024

Dépôt légal : au greffe du
tribunal de commerce de
CASABLANCA le
17/12/2024 sous le nu-
méro 948319

N° 9694/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri,
Bloc F Bureau n° 7
Guélliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 /
05 24 42 32 81

**-CAMELIA BEN-
NOUNA ESTHETIQUE-
S.A.R.L AU - SKIN BAR
CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIEE
UNIQUE**

Aux termes d'un acte
sous seing privé à Marra-
kech, il a été établi les sta-
tuts d'une société à
responsabilité limitée
d'associée unique avec
les caractéristiques sui-
vantes :

DENOMINATION
-CAMELIA BEN-
NOUNA ESTHETIQUE-
S.A.R.L AU - SKIN BAR

OBJET
La société a pour objet :
Centre de beauté.
SIEGE SOCIAL
MAGASIN RDC, PRO-
PRIETE DITE BLEED TAR-
GUI 23, LOTISSEMENT
BLEED TARGUI MARRA-
KECH MENARA

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à
la somme de 10.000,00
DH (Dix Mille dirhams)
divisé en 100 parts de 100
DH chacune entièrement
souscrites, libérées et at-
tribuées à l'associée
unique à savoir:

* Mlle CAMELIA DOU-

**MIA BENNOUNA 100
Parts**
Soit au total Cent parts
100 parts

GERANCE
Mlle CAMELIA DOU-
MIA BENNOUNA est
nommée gérante unique
de la société pour une
durée illimitée et avec les
pouvoirs les plus étendus

ANNEE SOCIALE
L'année sociale com-
mence le 1er Janvier de
chaque année et finit le 31
Décembre.

II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du Tribunal
de Commerce de Marra-
kech, le 16/12/2024, sous
le n° 170270.

Pour extrait et mention
N° 9695/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri,
Bloc F Bureau n° 7
Guélliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 /
42 32 81

**-DAJ HOSPITALITY-
S.A.R.L
CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE.**

Aux termes d'un acte
sous seing privé à Marra-
kech, il a été établi les sta-
tuts d'une société à
responsabilité limitée
avec les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION
-DAJ HOSPITALITY-
S.A.R.L.

OBJET

La société a pour objet :
- Exploitation de maison
d'hôtes ou Riad ;
SIEGE SOCIAL
HIVERNAGE BUSINESS
CENTRE, 3, RUE DES
TEMPLES HIVERNAGE
MARRAKECH
DUREE

La société est constituée
pour une durée de 99 an-
nées à compter du jour de
sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Les associés effectuent
les apports en numéraire,
à savoir :

• Mr AHMED BENNANI
la somme de
99.900,00 DH
• Mme NADA CHRAIBI
la somme de
100,00 DH
Soit au total la somme de
Cent Mille Dirhams
100.000,00 DH

GERANCE

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE CASA SETTAT
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY
HASSANI CASABLANCA**

AVIS DE REPORT N°02/2024

Il est porté à l'ensemble du public que la date
d'ouverture des plis de l'appel d'offre n°08/2024
relatif à L'HYGIENNE ET LE NETTOYAGE DE
L'HOPITAL AL HASSANI, DU CENTRE DE
DIAGNOSTIC, DU CENTRE D'HEMEDIALLYSE
RELEVANTS DU CENTRE HOSPITALIER PRE-
FECTORAL HAY HASSANI CASABLANCAEST
REPORTÉ AU 21/01/2025

N° 9693/PA

Mr AHMED BENNANI
est nommé gérant unique
de la société pour une
durée illimitée avec les
pouvoirs les plus éten-
dus.

ANNEE SOCIALE
L'année sociale com-
mence le 1er Janvier de
chaque année et finit le 31
Décembre.

II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du Tribunal
de Commerce de Marra-
kech le 13/12/2024 sous
le n° 170212.

Pour extrait et mention
N° 9696/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 22/2024**
Le 21/01/2025 à 11H, Il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Monsieur le pré-
sident de la commune de
Khemisset à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
N°22/2024 sur offres de
prix pour : Acquisition
d'un camion pour trans-
port de viande au profit
de la commune de khe-
misset(en lot unique).

-Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessibles à
l'adresse :www.marches-
publics.gov.ma

- L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
:660000,00 dhs (six cent
soixante mille dirhams
TTC)

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 10 000,00dhs(dixmille
dirhams).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conforme
aux dispositions des arti-
cles 30,,32, et 135 du dé-
cret N° 2-22-431 relatifs
aux marchés publics.

-Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voix électronique dans
le portail des marchés
publics accessibles à
l'adresse :www marches
publics.gov.ma et conformé-
ment aux dispositions
de l'arrêté du ministre dé-

légué auprès de la minis-
tre de l'économie et des
finances, chargé du bud-
get n°1692-23 du 4 hija
1444(23 juin 2023) relatif
à la dématérialisation des
procédures, des docu-
ments et des pièces rela-
tifs aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultation.
N° 9697/PA

**ROYAUME DU
MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
CERCLE
OULED BERHIL
COMMUNE
LAMHARA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE NATIONAL
N° 01/2024**

Le 03/01/2025 à
12Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion
aux sièges de la commune
LAMHARA cercle ouled
berhil province de Tarou-
dant, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié na-
tional sur offres des prix
pour objet :

**ACHAT D'UNE FUR-
GON MORTUAIRE AU
PRIFIT DE LA COM-
MUNE LAMHARA PRO-
VINCE DE
TAROUDANT**

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : (www.mar-
chespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts
des prestations, établie
par le maître d'ouvrage
délégué est fixée à la
somme de : 297 000.00
DHS TTC (Deux Cent

Quatre Vingt Dix Sept
Mille Dhs)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à Cinq Mille
Cinq Cent dirhams (5
500.00 DH)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du décret
N° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voix électronique conformé-
ment à l'arrêté du mi-
nistre de l'économie et
des finances n° 1692-23
du 23-06-2023.

Les documents techni-
ques exigés par le dos-
sier d'appel d'offres
doivent être déposés aux
bureau d'ordre de la com-
mune au plus tard le
02/01/2025 à 16h30, ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'appel d'offre.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du
Règlement de Consulta-
tion.
N° 9698/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
CERCLE
ULED BERHIL
COMMUNE
LAMHARA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE NATIONAL
N° 03/2024**

Le 03/01/2025 à
10Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion
aux sièges de la commune
LAMHARA cercle ouled
berhil province de tarou-
dant, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié na-
tional sur offres des prix
pour objet :
**ACQUISITION D'UNE
CAMIONNETTE POUR
TRANSPORT DE
VIANDES POUR LA
COMMUNE LAMHARA
Province de taroudant**

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessibles à
l'adresse : (www.mar-
chespublics.gov.ma).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du décret
N° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voix électronique conformé-
ment à l'arrêté du mi-
nistre de l'économie et
des finances n° 1692-23
du 23-06-2023.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : (www.mar-
chespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage délégué
est fixée à la somme de :
542 520.00 DHS TTC (Cinq
Cent Quarante Deux Mille
Cinq Cent Vingt Dhs TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à Cinq Mille
Cinq Cent dirhams (5
500.00 DH)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du décret
N° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voix électronique conformé-
ment à l'arrêté du mi-
nistre de l'économie et
des finances n° 1692-23
du 23-06-2023.

Les documents techni-
ques exigés par le dos-
sier d'appel d'offres
doivent être déposés aux
bureau d'ordre de la com-
mune au plus tard le
02/01/2025 à 16h30, ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'appel d'offre.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du
Règlement de Consulta-
tion.
N° 9699/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
CERCLE
ULED BERHIL
COMMUNE
LAMHARA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE NATIONAL
N° 03/2024**

Le 03/01/2025 à
10Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion
aux sièges de la commune
LAMHARA cercle ouled
berhil province de tarou-
dant, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié na-
tional sur offres des prix
pour objet :

**ACHAT D'UNE FUR-
GON MORTUAIRE AU
PRIFIT DE LA COM-
MUNE LAMHARA PRO-
VINCE DE
TAROUDANT**

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : (www.mar-
chespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts
des prestations, établie
par le maître d'ouvrage
délégué est fixée à la
somme de : 297 000.00
DHS TTC (Deux Cent

Quatre Vingt Dix Sept
Mille Dhs)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à Cinq Mille
Cinq Cent dirhams (5
500.00 DH)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du décret
N° 2-22-431 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voix électronique conformé-
ment à l'arrêté du mi-
nistre de l'économie et
des finances n° 1692-23
du 23-06-2023.

Les documents techni-
ques exigés par le dos-
sier d'appel d'offres
doivent être déposés aux
bureau d'ordre de la com-
mune au plus tard le
02/01/2025 à 16h30, ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'appel d'offre.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du
Règlement de Consulta-
tion.
N° 9700/PA



**ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Justice
Cour d'Appel d'Oujda
Sous Direction Régionale**

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A
MAJORATION N° 32/2024**

**Relatif aux : Gardiennage et surveillance des bâtiments relevant de la
circonscription judiciaire de la cour d'appel d'Oujda.**

Il est porté à la connaissance du public que:

- La date d'ouverture des plis prévue initialement le 23/12/2024 est reportée au 03/01/2025 à 10h00.
- Et que le dossier de consultation de l'appel d'offre en objet est rectifié. Il est téléchargeable à partir du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma.

N° 9700/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Top gun : maverick
Durée : 01:00:00
Genres : Action
Réalisateur : Joseph Kosinski
Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell
séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Durée : 01:30:00
Réalisateur : hicham regraoui
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Durée : 02:55:00

Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED
Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI

JE T'AIME - I LOVE YOU
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Tamer Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - irada malha
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHE
séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DIAR EL HANAE
DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA I HAY ESSALAMA I - Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJID CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) - Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BJANI
114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENNIUM
N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) - Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
Pharmacie JARDINS DE LOULFA
KASBA ALAMINE
EXTENSION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADI DAOUI - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU) - Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARIJS
141, BOULEVARD YACOUT EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP) - Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMED SMIIHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE - Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.40.48.27

Aïn Sebâa :
Pharmacie ESPACE SIHATI
55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAA (PRES FRISON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64

Aïn Chock :
Pharmacie KRIMAT
341, BOULEVARD PANORAMIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142, RUE 5-DERB KOREA-GRECOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI - Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 - Tél : 069.6818285 [+]

Pharmacie JNANE OULFA
RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT GH40) - Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADIKAT OUM ERRIABE 2
GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [+]

Beauséjour
Pharmacie ORJOUANE
122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSEJOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Alger	Tripoli	Bejaia	Oran	Algiers	Annaba	Constantine	Tripoli	Alger	Oran	Bejaia	Marrakech	Casablanca	Fes
1001	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
1002	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
1003	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
1004	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
1005	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
1006	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
1007	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
1008	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
1009	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
1010	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
1011	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
1012	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
1013	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
1014	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
1015	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
1016	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
1017	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
1018	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
1019	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
1020	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
1021	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
1022	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
1023	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
1024	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
1025	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
1026	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30
1027	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00
1028	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30
1029	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00
1030	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Alger	Oran	Bejaia	Tripoli	Annaba	Constantine	Tripoli	Alger	Oran	Bejaia	Marrakech
1001	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
1002	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30
1003	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00
1004	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30
1005	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
1006	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
1007	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
1008	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
1009	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
1010	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30
1011	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
1012	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
1013	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:0

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriam Khammich

Par About Salma
aboutsalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DÉCOLO- RÉE	MOITIÉ ANCRÉ RÛCANER	DE BAS EN HAUT, ENJOÛÉ	VERTS	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	TORCHIS	EXPULSÉ
				RÈGLE PLATE		LE MÊME ÉLIMÉ	
SURNAT- URELLE				POPU	CONSER- VATEUR		
HARPIE	EN ÉCHO SÉRÉNITÉ		LAMBINE EN RODAGE				MÉLODIE
ÉCRITURE ABRÉGÉE	PARTIRO- NT ADVERBE				PERMÉA- BLE	ARGENT SIFFLER	
BAUDET MÉTAL			COW- GIRL		VIELLE CITÉ		COUPS
	ASSONA- NCE	EN RODAGE	NERVI DIFFUSÉ				LE MÊME
MIS À L'OMBRE POSTULAT					L'IRLANDE		
				CONNU HIC		NOTE	
EN PRIME TANGI- BLES		ÉGAL			POSSÉSSIF		
			CONNUE			LETTRES DE SAMSON	

Solution mots flechés d'hier

PREMIER NOM DE DACCOS	EN NÔTE	O	REÇU REVUE	A LA MAIN	QUI EST AUTRE	F	SALENT ALLEM- AND	E	NE CEN D'ORIG	LANGAGE ANCIEN
PRESEN- TEMPS	S	A	B	L	I	E	R	SUPER	TOP	
PISE EN GARDE	A	T	T	E	N	T	I	O	N	QUIRIS D'É
POUNE LE CHOIX	O	I	N	A	E	A	R	S	A	R
ATTACH- ER	I	N	A	E	A	E	A	R	S	A
POUNE LE CHOIX	O	I	N	A	E	A	R	S	A	R
B	U	I	S	S	O	N	P	È	R	E
POLICE MONTRE ARCHE	N	E	R	G	E	R	G	S	U	E
M	E	R	E	E	E	E	T			
DÉFINI- ON	O	M	E	R	T	A	E	R		
NOTE	R	E	U	S	A					
DROITE NE DE PER	E	S	C	R	I	M	E	S		
ÉTYMO- LOGIE DE CÉLÈBRE	C	S	R	R	O	U	E	O	E	
N	U	E	E	E	U	R	A	N	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabbu

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathy
Mouad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halabi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Ikka Ait Dhaman
Siham Zelter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

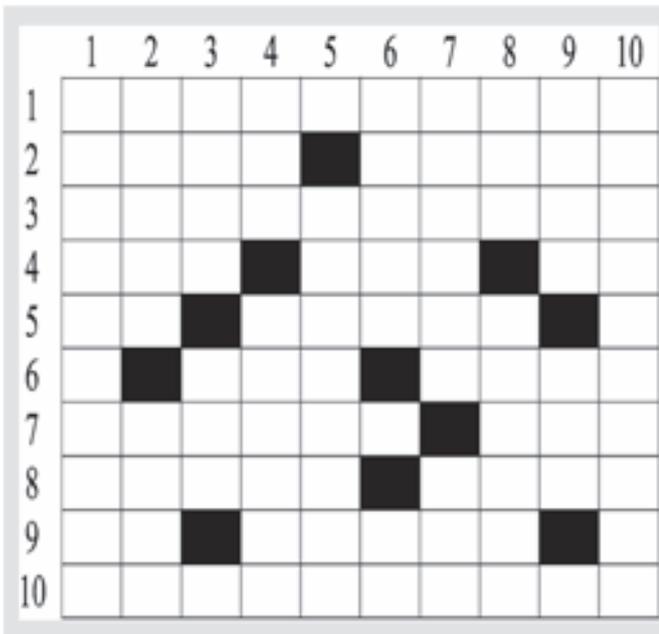
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



Horizontalement

- 1- Près de ses sous
- 2- Unité de test - Mariées
- 3- Dénigrés
- 4- Arrochs - Blonde au bar - Sévériam
- 5- Défini - Anneaux de cordage
- 6- Cri d'arène - Est utile
- 7- Bête - Monarque
- 8- Gai - Chef
- 9- Fin de forme - Personnel
- 10- Très fatigués

VERTICALEMENT

- 1- Bactéries filamenteuses
- 2- Laminé - Refus slave
- 3- Suspendu - Est le cran
- 4- Pite - Svelte
- 5- Ressemblances
- 6- Combats singuliers - Font le lit
- 7- Printemps - Assassinat
- 8- Coin d'amour - Calme
- 9- Chevilles - Érection
- 10- Fondamentaux

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile					Moyen													
1			9	6	8	3				2						7	9	
	7		1			5	2				1	9			2		3	
		9	7			4					8	7	3				1	
	6	7					4	1		4			7					
9								8			8	5		1	7			
4	2					9	6						3				8	
		6			2	1				5		2		4		8		
7		5			3		8			7	9			6	4			
	1	3	8	4				9		8	4						2	
Difficile					Expert													
					7		9			9			8				2	
	7						1						9	7		4		
5				4	7	2					4					1		
6					2	3	5									9		
	9		6		4		7			5	6	2		3		7	8	4
8		3	5					4		8								
			2	4	5			7		9					5			
	8							5		7	3	5						
3	1									1			7				3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile					Moyen													
9	3	7	2	5	8	6	1	4		8	5	3	7	4	6	2	9	1
4	1	6	9	3	7	2	8	5		6	1	9	5	2	3	8	4	7
5	8	2	1	6	4	3	7	9		4	2	7	8	1	9	5	6	3
6	9	4	5	2	1	8	3	7		2	6	8	4	3	5	7	1	9
3	7	8	4	9	6	5	2	1		3	9	5	1	7	2	6	8	4
1	2	5	8	7	3	9	4	6		7	4	1	9	6	8	3	5	2
2	6	1	7	8	9	4	5	3		9	7	6	3	5	1	4	2	8
7	5	3	6	4	2	1	9	8		1	3	2	6	8	4	9	7	5
8	4	9	3	1	5	7	6	2		5	8	4	2	9	7	1	3	6
Difficile					Expert													
5	8	6	4	7	3	1	2	9		6	7	5	4	9	1	2	3	8
3	2	9	8	5	1	6	4	7		1	2	3	7	8	6	4	5	9
4	7	1	2	9	6	5	8	3		4	9	8	2	5	3	6	1	7
8	1	4	6	3	2	7	9	5		3	4	6	1	7	8	5	9	2
7	6	5	9	4	8	2	3	1		2	1	7	5	3	9	8	6	4
9	3	2	7	1	5	4	6	8		8	5	9	6	2	4	3	7	1
2	5	8	3	6	7	9	1	4		5	8	2	9	6	7	1	4	3
6	4	7	1	8	9	3	5	2		7	6	4	3	1	2	9	8	5
1	9	3	5	2	4	8	7	6		9	3	1	8	4	5	7	2	6

Portrait



Gisèle Pelicot

Une victime debout, devenue icône de la cause des femmes

"Une héroïne féministe", selon le *New York Times*: devenue l'incarnation des victimes de violences sexuelles, Gisèle Pelicot est une femme "détruite" mais une femme debout, la tête haute face à ses bourreaux, qui a pris la place centrale au procès en France des viols en série de Mazan.

Le 2 septembre, à l'ouverture des débats à Avignon, dans le sud de la France, la septuagénaire n'est encore que la victime d'un dossier hors norme: une épouse, mère de famille et grand-mère, droguée aux anxiolytiques pendant une décennie par son mari, ce "super mec" avec qui elle a partagé 50 ans de sa vie, puis violée par celui-ci et des dizaines d'hommes qu'il recrutait sur internet.

Le grand public et les médias du monde entier venus couvrir cette affaire symbolique de la question de la soumission chimique découvrent alors cette femme à la silhouette menue, cheveux roux coupés au carré, le regard caché derrière des lunettes noires.

Mais pas question pour

elle d'offrir à ses agresseurs des débats anonymes derrière les murs de la Cour criminelle de Vaucluse. Gisèle Pelicot refuse le huis clos, pourtant demandé par le parquet et auquel ont droit les victimes de viol. "La honte ce n'est pas à nous de l'avoir, c'est à eux", expliquera-t-elle à la barre.

"Gisèle, les femmes te remercient", répondent rapidement des messages collés sur les murs de la cité des papes.

En l'espace de trois mois, elle devient "la nouvelle icône de la France", explique l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* alors que le procès touche à sa fin.

Retenue par la BBC dans son classement des 100 femmes les plus influentes de l'année, aux côtés de l'actrice américaine Sharon Stone ou du prix Nobel de la paix 2018 Nadia Murad, cette jeune Yazidie qui lutte pour "mettre fin à l'emploi des violences sexuelles en tant qu'armes de guerre", Gisèle Pelicot a assisté presque quotidiennement aux débats, affrontant du regard son désormais ex-mari et les 50 autres hommes jugés avec lui.

La jeune fille timide, la jeune femme qui aurait rêvé d'être coiffeuse mais avait finalement fait des études de sténo-dactylo, la mère de famille dévouée, qui mettait toujours son mari en avant, la retraitée qui aimait aller marcher et chanter à la chorale, a décidé de livrer le combat.

Face à Dominique Pelicot, son ex-mari, qui explique avoir voulu assouvir son "fantasme" de "soumettre une femme insoumise", Gisèle Pelicot dénonce "une société machiste et patriarcale", appelant à "changer le regard sur le viol".

"Humiliée" par les sous-entendus de certains avocats de la défense, selon qui elle était peut-être consentante dans un supposé scénario libertin, Gisèle Pelicot, qui a eu 72 ans pendant le procès, ne se laisse pas déstabiliser: "Je trouve cela insultant, et je comprends pourquoi les victimes de viol ne portent pas plainte".

Désormais officiellement divorcée de son mari, qui a reconnu les faits, la septuagénaire a repris son nom de jeune fille et déménagé, loin de Mazan, cette commune de

6.000 habitants au pied du mont Ventoux où elle avait été traitée comme "un bout de viande", "une poupée de chiffons", comme elle l'a dit aux enquêteurs puis à l'audience.

Et elle tente de se reconstruire.

Fille d'un militaire de carrière, née dans le sud-ouest de l'Allemagne, à Villingen, le 7 décembre 1952 et arrivée en France à l'âge de cinq ans, elle a neuf ans quand sa mère décède d'un cancer, à 35 ans. "Mais dans ma tête j'avais déjà 15 ans, j'étais déjà un petit bout de femme", se souvient-elle, racontant une vie avec "peu d'amour".

Quand son frère Michel décède, en 1971, d'un infarctus, elle n'a pas 20 ans. En 1971, c'est aussi la rencontre avec Dominique Pelicot, un jeune homme conduisant une 2CV rouge. "Un chic type", son futur mari et violeur.

Après plusieurs années d'intérim, elle intègre EDF. Une entreprise où elle fait toute sa carrière, en région parisienne, terminant cadre dans un service de logistique pour les centrales nucléaires. A côté, c'est une vie simple, la famille,

ses trois enfants, dont sa fille Caroline qui s'est battue pour mettre sur la place publique ce sujet de la soumission chimique, ses sept petits enfants, et un peu de gymnastique.

Mais le 2 novembre 2020, quand elle apprend tout, après l'arrestation de son mari pris sur le fait en train de filmer sous les jupes des femmes dans un supermarché, "son monde s'effondre". Les milliers de photos et vidéos de ses viols sont découvertes, minutieusement stockées dans l'ordinateur de son mari.

"Je suis une femme totalement détruite", "la façade est solide, mais l'intérieur c'est un champ de ruines", témoigne-t-elle à la barre.

Une certitude, pour Me Béatrice Zavarro, avocate de son ex-mari, ce procès constituera "un épisode essentiel dans l'évolution du sujet qu'est le viol". Avec "un premier palier qui est Gisèle Halimi (avocate d'un procès emblématique en France en 1978 qui contribua à faire reconnaître le viol comme un crime, NDLR), et un deuxième palier qui sera Gisèle Pelicot".



La RSB creuse l'écart en Botola

Le classique ASFAR-WAC débouche sur un score de parité

Le Raja s'impose dans la douleur



Alors que certains supporters de l'ASFAR ont opté pour le jet de pierres, leurs homologues du Raja ont préféré la méthode civique : quitter tout simplement les gradins. .

La Renaissance de Berkane a dominé le COD Meknès sur le score de 3 buts à 0, jeudi au stade municipal de Berkane, en match de mise à jour de la 13^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les locaux ont pris l'avantage grâce à des réalisations de Youssef Mehri (45^e), Mohamed El Morabit (81^e) et Oussama Lamlaoui (83^e).

Grâce à cette victoire, la Renaissance de Berkane creuse l'écart en tête du classement avec 30 unités, tandis que le COD Meknès stagne à la 10^e place (17 pts).

Pour leur part, l'ASFAR et le Wydad de Casablanca se sont neutralisés (2-2), jeudi soir au stade municipal de Kénitra.

Les buts des Militaires ont été signés Mohamed Hrimat (4^e) et Youssef Fahli (49^e), tandis que Oussama Zembraoui (14^e) et Mohamed Raihi (18^e) ont marqué pour le Wydad, qui a été réduit à dix après l'expulsion d'Abdelmou-

naim Boutouil (75^e).

A l'issue de ce match, l'ASFAR occupe la 5^e place du classement avec 21 unités, tandis que son adversaire du jour se maintient en 3^e position (23 pts).

Enfin, le Raja de Casablanca s'est imposé à domicile face à l'Union Touarga sur le score de 2 buts à 1, en match disputé au stade Larbi Zaouli.

Younes Najjari (63^e) et Adam Ennaffati (68^e) ont inscrit les buts du Raja, tandis que Mohamed Amine Essahel (33^e) a marqué pour l'Union Touarga.

Le Raja a été réduit à dix après l'expulsion de Mohamed Boulacsout (87^e).

Suite à cette victoire, les Vert et Blanc grimpent à la 6^e place du classement avec 20 unités, tandis que l'Union Touarga est 8^e (19 pts).

Il convient de signaler en dernier lieu que la Botola Pro D1 se poursuivra ce week-end

et lundi avec la programmation des rencontres de la 15^e journée, ultime acte de la phase aller, sachant que le titre honorifique de champion d'automne est d'ores et déjà acquis par la formation berkanie.

Programme

15^e journée

Samedi

16h00 : JSS-MAT

18h00 : IRT-DHJ

Dimanche

16h00 : RCA-SCCM

18h00 : RSB-MAS

18h00 : OCS-UTS

20h00 : ASFAR-HUSA

Lundi

18h00 : RCAZ-WAC

20h00 : FUS-CODM

Classement FIFA

Le Maroc termine l'année 2024 au 14^e rang mondial au classement de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi, inchangé par rapport au mois de novembre.

Les Lions de l'Atlas se maintiennent à la première position en Afrique avec 1688,18 points, devant le Sénégal, qui occupe le 17^e rang, avec 1637,25 points.

La sélection nationale de football conserve également la première place à l'échelle arabe. L'Egypte occupe la deuxième position (33^e rang mondial) avec 1513,48 points.

A l'échelle mondiale, peu de changements sont à signaler dans le dernier classement mondial de l'année. L'Argentine reste toujours en tête, suivie de la France et de l'Espagne.

Championnat D2

Ci-dessous le programme des matches de la 10^{ème} journée de la Botola D2 de football prévus ce week-end :

Samedi à 15h00

CJBG-RBM

KAC-MCO

RAC-WAF

USMO-OCK

Dimanche à 15h00

CAK-KACM

OD-USYM

RCOZ-CAYB

SM-JSM

Championnat du monde de jet ski

Le Marocain Khalil Seddini a décroché la médaille d'argent au championnat du monde de jet ski, disputé récemment à Pattaya en Thaïlande. Seddini a occupé la 2^{ème} place après avoir glané 86 points à l'issue de deux manches, derrière le Philippin Angelo Vientos, qui a remporté l'or avec 120 points.

La médaille de bronze est revenue au Néo-Zélandais Noah Skipkis (53 pts) devant l'émirat Salmane Al Ouadhi, quatrième avec 52 points.

Pour rappel, Khalil Seddini avait remporté le titre de la Coupe Mohammed VI de jet ski, disputée en novembre dernier à Agadir.

Ouverture de la billetterie de la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2025

Les supporters des 32 équipes qualifiées pour la Coupe du monde des clubs et les amateurs de football en général peuvent désormais réserver leurs places pour la compétition historique qui fera entrer le football interclubs dans une nouvelle dimension, a annoncé jeudi la FIFA dans un communiqué.

Conformément au calendrier des matches, la compétition débutera le samedi 14 juin 2025. Les 63 matches disputés dans 12 stades à travers les Etats-Unis livreront leur verdict le dimanche 13 juillet 2025 au MetLife Stadium de New York – New Jersey, à l'issue de la finale.

"Maintenant que la billetterie est ouverte, les supporters et les supportrices ont la possibilité d'écrire une page de l'histoire de notre sport en assistant à la toute première édition de la Coupe du monde des clubs de la FIFA. Cette compétition symbolise le plus haut niveau du football interclubs mondial et offrira des moments d'anthologie que seul notre sport est capable de générer", a affirmé le président de la FIFA, Gianni Infantino.

"Le football interclubs est un pilier essentiel de notre sport et son statut incontournable doit tout aux supporters. Cette nouvelle compétition s'annonce comme une célébration de la passion et de la culture des supporters de clubs. Nous sommes impatients d'as-

sister aux 63 matches au programme et de découvrir ces 12 sites magnifiques à travers les Etats-Unis, en juin et juillet prochains".

La première phase de vente a débuté jeudi 19 décembre 2024 à 16h00 CET (GMT+1) sur FIFA.com/tickets et durera jusqu'au mardi 14 janvier 2025 à 16h00 CET avec la mise à disposition de billets individuels pour les 48 matches de la phase de groupe.

Les billets grand public sont disponibles à partir de USD 30 (hors taxes et frais éventuels) pour les places en catégorie 4, sachant que les tarifs diffèrent d'un match à l'autre. Les places étant attribuées selon le principe du "premier arrivé, premier servi" – ce qui permet de confirmer les achats immédiatement –, les personnes intéressées sont encouragées à se manifester rapidement, précise la FIFA.

La FIFA a également réservé un quota de billets destiné aux supporters et supportrices des clubs engagés dans la compétition, pour les matches dans lesquels leur équipe est impliquée. Ceux-ci seront mis en vente (sous réserve de disponibilités) sur FIFA.com/tickets par le biais d'une procédure spécifique.

Les ventes de ce quota, qui comprend des billets conditionnels pour tous les matches, y compris la finale prévue le dimanche 13 juillet 2025 au MetLife Stadium de New York – New Jersey, ont débuté jeudi dernier.

La caravane nationale "Sport sans dopage" atterrit à Kénitra

La caravane nationale "Sport sans dopage", organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a atterri, jeudi à la ville de Kénitra, dans le cadre de sa 12^{ème} et dernière étape.

Cette caravane, organisée par l'Agence marocaine antidopage (AMAD), s'assigne pour objectif de sensibiliser aux dangers du dopage en tant que problème de santé publique.

Au programme de cette dernière étape de la caravane, qui se déroule du 16 au 20 décembre dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, figurent plusieurs séances de travail, de rencontres thématiques et d'ateliers d'animation.

Lors d'une rencontre organisée au siège de la province de Kénitra, l'accent a été mis sur les efforts déployés en matière de prévention et de sensibilisation à la lutte antidopage dans le sport.

Dans une allocution de circonstance, le gouverneur de la province de Kénitra, Abdelhamid El Mazid, a souligné notamment l'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi Mohammed VI au sport.

Il a ainsi indiqué que le sport reste un pourvoyeur d'investissements et une composante majeure de la diplomatie parallèle qui contribue au

rayonnement du Maroc grâce aux événements qu'il abrite et aux exploits des sportifs nationaux.

Pour sa part, la présidente de l'AMAD, Fatima Abouali, a relevé que la caravane nationale "Sport sans dopage", qui a sillonné les différentes régions du Royaume, a permis aux experts de sensibiliser de près les différentes couches de la société marocaine aux effets néfastes du dopage.

Elle a, dans ce sens, mis en relief la nécessité de conjuguer les efforts de tous les intervenants pour lutter efficacement contre le dopage qui nuit gravement à l'éthique sportive, en plus de ses conséquences néfastes sur la santé.

Outre le gouverneur de la province de Kénitra et la présidente de l'AMAD, cette rencontre a réuni plusieurs professeurs, experts et techniciens actifs dans ce domaine.

Créée le 13 janvier 2021, l'Agence marocaine antidopage est une institution indépendante qui a pour missions notamment de préparer et exécuter le programme annuel des actions de contrôle antidopage dans le sport sous toutes ses formes, de coordonner les actions de prévention et de lutte contre le dopage et de proposer toute mesure de nature à permettre la prévention et la lutte contre le dopage.

Dans les rues d'Addis Abeba, les Lada disparaissent peu à peu

Penché sous le capot, Tésfahun Assefa vérifie le niveau d'huile et l'état du radiateur. Tout est en ordre, constate-t-il avant de monter à l'intérieur de l'habitacle de son vieux modèle de Lada et de démarrer le moteur, qui toussote légèrement et dégage une épaisse fumée noire.

Depuis neuf ans, ce chauffeur de taxi conduit ce véhicule emblématique de la période soviétique dans les rues d'Addis Abeba, la capitale éthiopienne.

Mais cette année, les autorités ont décidé de bannir l'importation de véhicules thermiques.

Et la récente dévaluation de la monnaie, le birr, a renchéri le coût de l'importation des pièces détachées, nécessaires pour continuer de faire tourner ces véhicules, pour certains vieux d'une quarantaine d'années.

"Ce modèle date de 1987, je n'ai que trois ou quatre ans de plus", sourit Tésfahun Assefa, en tapant sur la carrosserie écaillée.

Le levier de vitesse est récalcitrant, les sièges sont troués et hors d'âge et le véhicule peine à dépasser les 40 km/h dans les montées.

Ces voitures peintes en bleu, rapidement reconnaissables dans les

longues avenues ou les venelles d'Addis Abeba, ont connu leurs heures de gloire dans les années 1970 et 1980, lorsque l'Éthiopie, gigantesque pays d'Afrique de l'Est, était dirigée par le Derg, un régime militaire d'inspiration marxiste qui a noué des relations avec l'Union soviétique.

Et pour beaucoup, les jours des vieux modèles de Lada sont comptés.

"Pour réparer le moteur, il faudrait que je débourse entre 40.000 et 50.000 birr (entre 300 et 375 euros)", pour une voiture qui ne vaut aujourd'hui plus qu'environ 65.000 birr (490 euros), calcule Tésfahun Assefa, qui ne gagne qu'environ 500 birr (moins de quatre euros) par jour, après avoir déduit le coût de l'essence et de l'entretien.

Les autorités ont poussé ces dernières années les chauffeurs de véhicules anciens à les changer.

Mais pour Tésfahun Assefa, c'est hors de portée. "Certains de mes amis qui en avaient les moyens ont remplacé leur voiture, mais ceux comme moi qui n'en ont pas doivent s'en remettre à Dieu". Dans le quartier Kechene Medhane Alem, dans le nord d'Addis Abeba, Tamiru Melaku, mécanicien, est penché sur le moteur poussiérez



d'une Lada. Ici, pas de garage, les réparations sont faites à l'extérieur, le long de la route.

"Malheureusement, les voitures Lada ne dureront peut-être pas encore 10 ans dans les rues, et peut-être même pas une seule année", souligne l'homme de 50 ans en bleu de travail, également président d'une amicale des Lada. Tout en donnant de grands coups de maillets pour retirer une pièce défectueuse, il se dit "profondément triste de cette situation".

"L'une des principales raisons de la

disparition de ces voitures est le manque de pièces de rechange (...) Pour réparer cette voiture, nous récupérons des composants de véhicules démontés, car les pièces neuves ne sont tout simplement pas disponibles", raconte-t-il.

Pour Yizengaw Yitayih, expert au sein du ministère des Transports et de la Logistique, qui précise "ne pas avoir de chiffres précis", "le nombre de Lada en circulation dans la capitale est en diminution depuis plusieurs années".

"Il devient de plus en plus difficile

de se procurer des pièces détachées", explique-t-il notamment, tout en soulignant que "cela est une bonne chose, car ces véhicules sont remplacés par d'autres plus récents et moins polluants, comme des voitures électriques".

Autrefois utilisés pour le transport de personnes, les Lada sont aujourd'hui surtout employés pour le transport de marchandises.

Près d'un marché à Sidist Kilo, des dizaines de Lada sont stationnées en attendant les clients.

Mulugesu Hibdo Biramo vient d'acheter pommes de terre, tomates et agrumes qu'il a répartis entre le toit et le coffre d'une Lada.

Ces véhicules, qui "disparaissent petit à petit de la ville", ont "un rôle important pour transporter des biens, car certains services comme Ride (l'équivalent de Uber en Éthiopie, ndr) ne le proposent pas", souligne-t-il.

Le marchand de 34 ans, qui s'apprête à parcourir une dizaine de kilomètres dans le véhicule aux suspensions usées, pense que les Lada auront bientôt disparu des rues d'Addis Abeba. Mais il y voit le signe d'une "transformation" nécessaire.

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingrédients :

250 g de fromage Ricotta
250 g de thon à l'huile égoutté
20 g de câpres (facultatif)
Des olives noires ou vertes (facultatif)
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
2 cuillères à soupe de persil ciselé
1 cuillère à café de zeste de citron
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 oeufs petit calibre ou 1 grand
50 g de fromage Parmesan ou autre
60 g d'Emmental râpé
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
1 bonne pincée d'ail en poudre
Sel et poivre au goût
Chapelure pour la panure
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincés coupés en tout petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et

le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

Le gouvernement espagnol veut interdire les boissons sucrées dans les cantines

Le gouvernement espagnol a annoncé jeudi une série de mesures destinées à améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines scolaires, prévoyant l'interdiction des boissons sucrées et l'obligation de proposer chaque jour des fruits et légumes aux enfants.

"Tous les enfants, quel que soit leur lieu de naissance, ont le droit à une alimentation saine", a justifié le ministre de la Consommation Pablo Bustinduy, en annonçant ces mesures, qui seront contenues dans un "décret pour la promotion d'une alimentation saine et durable dans les établissements scolaires". Ce texte, actuellement en cours de rédaction, garantira notamment "la consommation quotidienne de fruits et légumes et éliminera les boissons sucrées des repas" dans les écoles, a précisé le ministre, membre du parti de gauche radicale Sumar.

Ces mesures ont été annoncées à l'occasion de la publication d'une étude du ministère montrant que les enfants issus de familles à faible revenu "consomment plus de boissons sucrées et moins de fruits et



légumes", et sont plus susceptibles que les autres de souffrir de "surpoids".

D'après cette étude, publiée tous les ans, le surpoids chez les enfants espagnols âgés de 6 à 9 ans a diminué en 2023 de 4,5% de façon générale, ce qui constitue "la plus forte baisse enregistrée dans la série historique", mais continue d'affecter plus d'un tiers des

élèves (36,1%).

"Cette situation est particulièrement préoccupante dans les familles qui gagnent moins de 18.000 euros par an, chez qui le surpoids touche près de la moitié (46,7%) des enfants, contre 29,2% au sein des ménages dont le revenu est supérieur à 30.000 euros", souligne dans un communiqué le ministère.